parcscanada.gc.ca

Rapport des conclusions préliminaires

en vue de la création éventuelle d'une réserve de parc national à l'île Bowen

août 2011

Parcs Canada Parks Canada

Canada

Provenance de l’image de la page couverture : Ivan Grabovac

Sommaire

En 2009, la municipalité de l'île Bowen a demandé à Parcs Canada d'envisager la possibilité d'utiliser les terres de l'île Bowen en vue de la création d'un parc national sur cette île. En mai 2010, Parcs Canada a accepté de mener une étude de faisabilité en collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et en partenariat avec la province de la Colombie-Britannique, afin d'étudier le potentiel d'une réserve de parc national à l'île Bowen.

L'évaluation de faisabilité est un processus qui prévoit notamment tenir des consultations afin de déterminer si la création d'une réserve de parc national à l'île Bowen est possible et souhaitable. L'une des pierres d'assise du projet réside dans l'élaboration d'un concept de parc qui déterminera les secteurs d'intérêt ainsi que le cadre dans lequel les terres de réserve de parc national seront gérées et exploitées. L'évaluation de faisabilité ne vise pas à déterminer si une réserve de parc sera créée ou non, mais bien à cerner les nouveaux défis et les possibilités d'ouvertures qui s'y rattachent. Le processus permettra de répondre à plusieurs questions, dont les suivantes :

- les ressources de l'île Bowen répondent-elles aux critères établis par Parcs Canada en ce qui concerne les terres de réserve des parcs nationaux?
- l'île offre-t-elle un potentiel d'expériences mémorables pour les visiteurs?
- Le soutien des collectivités et des Autochtones est-il suffisant?

Ce rapport servira de fondement à l'élaboration du concept de parc. Il fait la synthèse des résultats de l'évaluation de faisabilité, fait un bref survol des consultations et présente les conclusions de l'évaluation des répercussions économiques et sociales. Il fait en outre une analyse des terres qui donne un premier aperçu de chaque secteur d'intérêt, note les questions opérationnelles à grande échelle et il tire des conclusions tout en formulant des recommandations qui serviront à la révision du *Concept de parc préliminaire*. Ces recommandations sont les suivantes :

- Démontrer comment les idées et les considérations sont prises en compte à tous les stades du processus de mise en œuvre : l'évaluation de faisabilité, les négociations, l'établissement, la planification de la gestion intérimaire et la planification de la gestion.
- Fournir des exemples tirés de la réserve de parc national des Îles-Gulf pour illustrer le présent concept de parc.
- Modifier les secteurs à l'étude dans le *Concept de parc révisé :*
    - retirer la réserve naturelle David Otter et la réserve Bluewater Shoreline de la Couronne;
    - ajouter les terres Lieben, y compris un secteur d'intérêt marin de 25 m
    - élargir les terres de Radar Hill présentement à l'étude dans le bloc 6;
    - réduire l'aire marine à l'intérieur de Snug Covede 200m à 25 m; ajouter 25m au large de parc regional Crippen à l'intérieur de Snug Cove.
    - Ajouter une zone marine de 25m au large de Crippen à l'intérieur de Deep Bay.
    - élargir le secteur d'intérêt marin dépassé le bloc du Mount Gardner.
- Apporter des éclaircissements sur les « indispensables » suivants de Parcs canada :
    - le parc régional Crippen est une composante essentielle de l'éventuelle réserve de parc national sur l'île Bowen;
    - les terres de réserve de parc national feraient partie de la réserve de parc national des Îles-Gulf;
    - un conseil consultatif pour l'île Bowen serait établi afin d'assurer que les gens de la localité puissent donner leur point de vue sur les problèmes inhérents à la création d'une réserve de parc national sur l'île Bowen.

Si le concept de réserve de parc national, et si les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada décident de passer à la prochaine étape, cela voudrait simplement dire que la proposition est

prête à passer à l'étape des négociations. Le processus d'établissement et ses étapes sont expliqués ci-dessous.

Le Canada et la Colombie-Britannique reconnaissent l'importance d'obtenir l'appui de la municipalité et des Premières nations pour créer une réserve de parc national à l'île Bowen. Les deux ordres de gouvernement se sont engagés à collaborer avec les autres administrations concernées pour évaluer la faisabilité de la proposition avant de prendre une décision sur la tenue de négociations au sujet de la création de la réserve.

Une soumission sera présentée aux gouvernements fédéral et provincial une fois le processus d'évaluation de faisabilité terminé. S'il est décidé que la création d'une réserve de parc national est faisable, les gouvernements pourront passer à l'étape des négociations.

Table de matières

1. INTRODUCTION 1
Contexte – Pourquoi l'île Bowen? 1
Objectif du rapport des conclusions préliminaires 2
Première étape du processus d'établissement : l'évaluation de faisabilité 3
2. CONCEPT DE PARC 4
3. PROCESSUS DE CONSULTATION DE PARCS CANADA 5
Aperçu des consultations publiques : août 2010 à avril 2011 5
Séances d'information (Phase I) 5
Établissement de la vision et du concept de parc (phase II) 7
Concept préliminaire de parc (phase III) 8
Consultations des parties concernées 9
4. CONSULTATIONS TENUES À LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE BOWEN 10
Séances de la municipalité de l'île Bowen 10
Comité consultatif communautaire sur le parc national 10
Sondage téléphonique 11
5. CONTEXTE DES PREMIÈRES NATIONS ET CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES PREMIÈRES NATIONS 12
Contexte 12
Consultations 12
6. DISCUSSIONS AVEC LES ORGANISMES DE GESTION DES TERRES 13
Colombie-Britannique 13
Région métropolitaine de Vancouver 13
Islands Trust Fund 13
Municipalité de l'Île Bowen 13
7. ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES 14
Le concept préliminaire de parc 15
Activités pour les visiteurs et infrastructures 15
Investissement de Parcs Canada 15
Concept d'aménagement 15
8. ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL 19
Résumé de l'évaluation 19
Conséquences sociales 19
9. ANALYSE DES ZONES D'INTERETE 21
Introduction 21
Zones d'intérêt 21
Analyse du potentiel des terres de réserve de parc national 22
Parcs municipales de l'île Bowen : parc Quarry at parcs du corridor de Davies Creek 49
Parc municipal de l'île Bowen : Seymour Landing 51
10. CONSIDÉRATIONS OPÉRATIONNELLES 53
Secteurs d'intérêt 53
Achat de propriété privée 53
Parc régional Crippen 53
Secteurs d'intérêt marin 53
Gestion des parcs 54
Un seul parc 54
Organisme consultatif local 54
Considérations autochtones 54
Réclamations au titre des traités 54
11. RECOMMANDATIONS VISANT LE *CONCEPT DE PARC RÉVISÉ* 55
Recommandations 55
12. PROCHAINES ÉTAPES 56

Vos commentaires sont les bienvenus 56
RÉFÉRENCES 57
ANNEXES 59
A. Sommaire des consultations publiques et des activités de sensibilisation organisées par le personnel de Parcs Canada et auxquelles il a participé. 59
B. Aperçu des produits de communication 60
C. Liste des participants à l'atelier 61
D. Aperçu des consultations auprès des parties intéressées 62
E. Réponse de Parcs Canada aux recommandations de la municipalité de l'île Bowen sur les terres 63
F. Aires marines soumises à l'examen de Parcs Canada 65

1.INTRODUCTION

Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique explorent la possibilité de créer une réserve de parc national en collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et une évaluation de faisabilité est effectuée à cette fin. Le processus d'évaluation prévoit mener des consultations afin de déterminer s'il est possible et souhaitable d'établir une réserve de parc national sur l'île Bowen.

L'évaluation permettra de répondre à de nombreuses questions, y compris les suivantes :

- les ressources de l'île Bowen répondent-elles aux critères établis par Parcs Canada en ce qui touche les terres de réserve des parcs nationaux?
- l'île offre-t-elle un potentiel d'expériences intéressant pour les visiteurs?
- Le soutien des collectivités et des Autochtones est-il suffisant?

L'évaluation de faisabilité ne sert pas à déterminer si une réserve de parc sera créée ou non, mais bien à définir la portée de la proposition visant la création d'un parc et à cerner les possibilités de développement et les défis associés à la proposition.

Contexte – Pourquoi l'île Bowen?

En 2009, la municipalité de l'île Bowen a demandé à Parcs Canada d'envisager la possibilité de créer un parc national sur les terres de l'île Bowen. Une analyse préliminaire a été réalisée au cours de l'hiver 2009-2010 afin d'en examiner l'opportunité. En mai 2010, Parcs Canada décide de mener une étude de faisabilité en collaboration avec la municipalité et de la Colombie-Britannique afin d'évaluer le potentiel d'une terre de réserve de parc national sur l'île Bowen

Parcs Canada a accepté de mener l'évaluation de faisabilité car la création éventuelle d'une réserve de parc national sur l'île Bowen contribuerait à la réalisation des objectifs de l'Agence qui consistent à resserrer les liens avec les citadins de la région métropolitaine de Vancouver, à favoriser leur accès aux attraits des parcs canadiens, à sensibiliser les nouvelles générations de Canadiens à la conservation, au patrimoine naturel et à l'éducation environnementale, par le biais d'expériences pratiques et d'activités de sensibilisation. En outre, la création d'une réserve de parc national à l'île Bowen renforcerait considérablement la représentation écologique et géologique de la région naturelle des basses-terres du détroit de Georgia.

Objectif du rapport des conclusions préliminaires

Le présent rapport fait la synthèse du processus d'évaluation de la faisabilité jusqu'à présent.

Les points suivants y sont abordés :

- Introduction au concept de parc;
- Aperçu des consultations menées par Parcs Canada;
- Aperçu de la recherche et de l'approche en matière de consultation auprès des représentants de la municipalité de l'île Bowen;
- Aperçu du contexte des Premières nations et des consultations avec les Premières nations;
- Résumé des discussions initiales avec les organismes de gestion des terres;
- Aperçu des résultats de l'évaluation des répercussions économiques;
- Aperçu des résultats de l'évaluation des répercussions sociales;
- Analyse initiale des terres à l'étude;
- Considérations opérationnelles pour Parcs canada;
- Recommandations en vue de la révision du concept de parc

Le Canada et la Colombie-Britannique reconnaissent l'importance d'obtenir l'appui de la municipalité et des Premières nations pour créer une réserve de parc national à l'île Bowen. Les deux ordres de gouvernement se sont engagés à collaborer avec les autres administrations concernées pour évaluer la faisabilité de la proposition.

Lorsque le processus d'évaluation sera terminé, une soumission sera présentée aux gouvernements fédéral et provincial. S'il s'avère que la création d'une réserve de parc national est faisable, les gouvernements pourront décider de lancer les négociations en vue d'obtenir une entente en ce sens.

Première étape du processus d'établissement : l'évaluation de faisabilité

Même si les gouvernements passent de l'étape de l'évaluation de faisabilité à une étape ultérieure, il n'est pas garanti que des terres de réserve de parc national seront établies pour autant. Cela signifiera simplement que l'étude de la proposition peut passer à l'étape ultérieure, à savoir l'étape des négociations. Voici les différentes étapes du processus d'établissement :

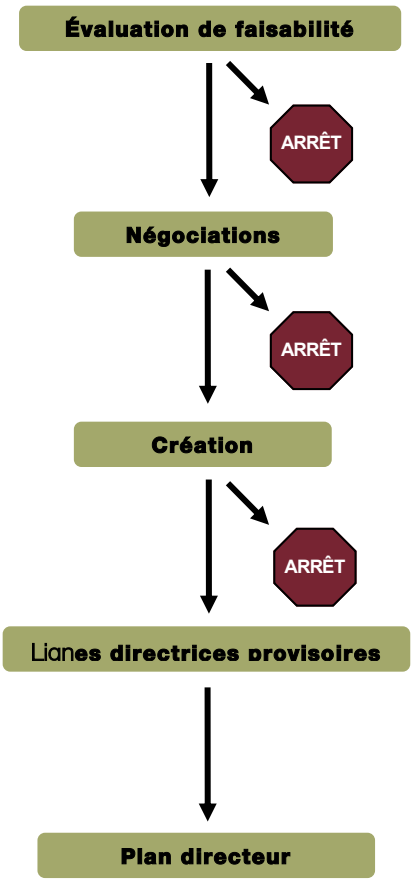

Évaluation de faisabilité - Processus assorti de vastes consultations visant à déterminer s'il est pratique et souhaitable de créer une réserve de parc national à l'île Bowen. L'évaluation de faisabilité ne sert pas à déterminer si une réserve de parc sera créée, mais plutôt à cerner la portée de la proposition de parc ainsi qu'à relever les occasions et les défis qui y sont associés. L'évaluation de faisabilité prévoit l'élaboration d'un concept de parc ainsi que la tenue de consultations auprès des Premières nations, des administrations locales et régionales, des intervenants et du public.

Si l'évaluation révèle que la création d'un parc national est une possibilité et que le public et les Premières nations sont en faveur de l'utilisation qui sera faite des terres, les gouvernements pourraient décider de négocier une entente sur la création du parc. Autrement, la proposition s'arrêtera là.

Négociations - Processus qui se déroule essentiellement entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique. Durant les négociations, les gouvernements déterminant si le concept de parc peut être mis en œuvre et s'il est possible de trouver une solution aux préoccupations soulevées lors de l'évaluation de faisabilité. Si les négociations sont fructueuses, il peut en ressortir une entente formelle de création d'une réserve de parc national à l'île Bowen. Autrement, la proposition n'ira pas plus loin.

Création - Décision rendue par le Parlement du Canada visant à déterminer si la réserve proposée doit être inscrite à l'annexe de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Au cours du processus menant à cette décision, le Parlement étudie l'évaluation de faisabilité, les observations des Premières nations et du public de même que l'entente convenue entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique. Si le Parlement décide de ne pas inscrire la réserve de parc national à l'annexe, la proposition n'ira pas plus loin.

Lignes directrices provisoires - Ensemble de lignes directrices à court terme qui orientent la gestion de la réserve de parc national au cours de ses cinq premières années d'existence. Ces lignes directrices provisoires visent à guider la gestion et les opérations à court terme; elles sont en quelque sorte un point de départ qui peut mener la réserve de parc national vers une vision à long terme.

Plan directeur - Guide stratégique à long terme concernant la gestion future de la réserve de parc national. Le plan directeur est exigé par la loi et repose sur la consultation publique. Son but premier est d'orienter clairement l'entretien, le rétablissement et l'utilisation appropriée des terres de la réserve de parc national. Le plan directeur à long terme fait l'objet d'un examen tous les cinq ans et il est modifié au besoin.

2. CONCEPT DE PARC

Le présent rapport est accompagné d'un document, le *Concept de parc révisé*. Les rétroactions obtenues des consultations, les recherches d'opinion publique et un premier examen des lieux ont permis d'affiner le *Concept de parc préliminaire* présenté le 26 février 2011.

Le *Concept de parc révisé* comprend la révision des secteurs d'intérêt et les informations sur les mécanismes de mise en œuvre et de gestion. Il présente par des exemples la manière dont les possibilités et les préoccupations clés relevées par la collectivité seront abordées, dans l'éventualité où une réserve de parc national était créée et la manière dont ces enjeux seront abordés à chaque étape du processus, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la planification de la gestion.

Le concept de parc ne se veut pas un plan détaillé car de nombreux aspects du projet devront être négociés avec d'autres paliers de gouvernement. Si le projet est jugé faisable et si une entente est conclue relativement à l'établissement de terres de réserve de parc national, un autre processus de planification de la gestion provisoire sera mis en place aux termes duquel les Premières nations et le public en général auront été consultés.

3. PROCESSUS DE CONSULTATION DE PARCS CANADA

Le programme de consultation et de communication qui vient appuyer l'évaluation de faisabilité pour les terres de réserve de parc national à l'île Bowen a débuté en août 2010. La présente section décrit les efforts déployés par Parcs Canada. Le programme de sensibilisation et de consultation que la municipalité de l'île Bowen a mis en œuvre est abordé dans une section ultérieure.

Parcs Canada a rencontré les résidents, les groupes d'intérêts et les Canadiens intéressés à en savoir davantage sur les possibilités et les préoccupations associés au projet, afin d'échanger des informations et répondre aux questions des participants. La rencontre visait à élaborer un concept de réserve de parc national sur l'île Bowen et à jauger l'intérêt du public à l'égard du concept de parc.

Le programme de consultation publique qui viendra appuyer l'évaluation de faisabilité a été élaboré en collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et la Colombie-Britannique. Sont prévus dans le cadre de ce programme des séances d'information publiques, des journées portes ouvertes, des ateliers, des réunions des groupes d'intérêt et des activités de sensibilisation ont été organisées. Des réactions et des commentaires de la part des participants ont été reçus tout au long du processus d'élaboration et d'affinement du concept de parc.

En août et septembre 2011, Parcs Canada organisera d'autres activités de consultation et sensibilisation – l'une présentera le *Concept de parc révisé* à l'île Bowen, une autre présentera le concept de parc à l'île de West Vancouver. Enfin Parcs Canada sera à Bowfest avec un kiosque d'information, et présentera le concept à la municipalité de l'île Bowen.

Aperçu des consultations publiques : août 2010 à avril 2011

Le programme de consultation publique de Parcs Canada sur l'évaluation de la faisabilité a nécessité la tenue d'activités de consultation à chaque étape clé du processus. Entre l'été 2010 et le printemps 2011, huit séances d'information ont été organisées ainsi que deux ateliers, une visite de l'île et six activités de sensibilisation auprès des habitants de l'île Bowen et des collectivités de North Vancouver et de West Vancouver. Mille sept cent cinquante personnes ont participé à ces activités (voir l'Annexe A).

Divers produits de communication ont en outre été conçus pour informer la population au sujet de l'évaluation de faisabilité. Les informations ont notamment été transmises par Internet, au moyen de fiches de renseignements, par l'envoi de lettres au Bowen Island Undercurrent et par la rédaction de rapports (Annexe B).

Nous avons consulté le public à chaque étape clé de l'évaluation de la faisabilité :

- Introduction au processus (phase I);
- Établissement de la vision et du concept de parc (phase II);
- Présentation du *Concept préliminaire de parc* (phase III).

L'évaluation de faisabilité vient d'entamer la phase finale (Phase IV – affinement du concept de parc).

Séances d'information (Phase I)

Les séances d'information qui ont eu lieu à l'île Bowen, à North Vancouver et à West Vancouver en août et en septembre 2010 ont marqué le début du processus de consultation. L'objectif était le suivant :

1. présenter l'évaluation de faisabilité relativement à l'île Bowen;
2. présenter le réseau de parcs nationaux et le mandat de Parcs Canada;
3. informer les participants sur le processus d'évaluation de la faisabilité et sur la façon dont ils peuvent y participer;
4. chercher à obtenir des réactions et des commentaires qui permettront de déterminer les principales inquiétudes et possibilités que sous-tend la création du parc;
5. Déterminer les sujets qui devront être éclaircis.

Les commentaires recueillis dans le cadre des séances d'information, des conversations et par voie de formulaires et de courriel ont permis de déterminer les possibilités et les préoccupations (Tableau 1). Les commentaires reçus ont permis de relever toute une série de points de vue pour et contre l'établissement de terres de réserve de parc national à l'île Bowen (Figure 1). Les gens ont relevé l'éducation et et la protection des terres comme étant les deux principales possibilités. Les principales préoccupations relevées sont l'achalandage accru sur le traversier, la hausse des coûts et les répercussions sur le transport. De nombreux participants ont également indiqué que le cap Roger Curtis devrait être intégré au projet.

Tableau 1. Soumissions – Phase 1

Méthode	Nombre reçu
Formulaire de rétroaction	53
Commentaires au conseil	15
Courriels et lettres	27
TOTAL	95

Figure 1. Résumé des possibilités et des préoccupations selon leur fréquence relative

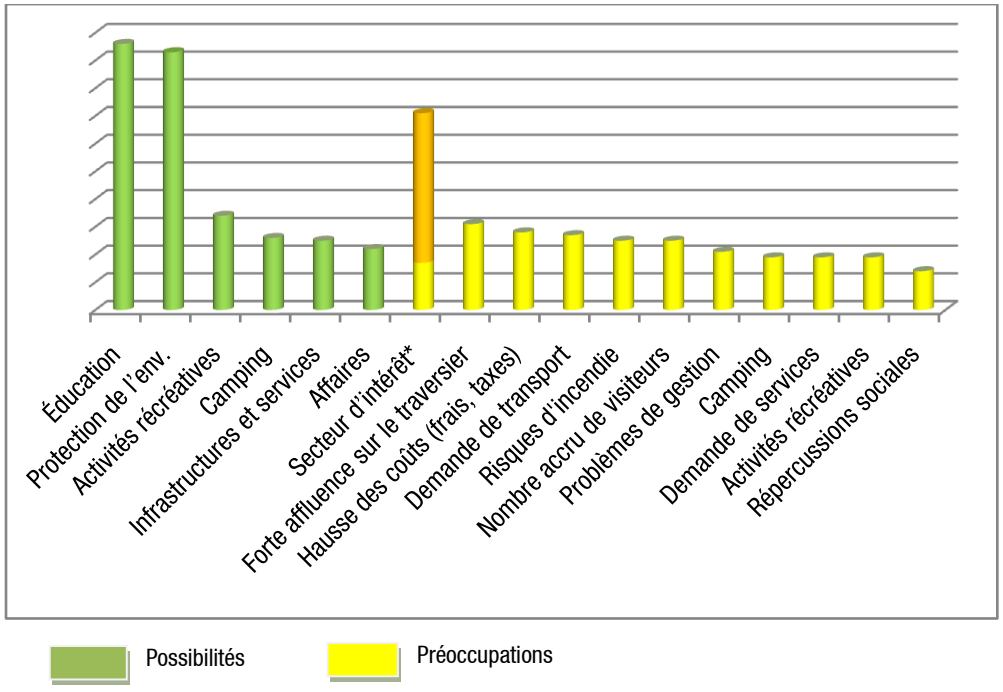

*Cinquante-quatre cartes postales demandant l'inclusion du cap Roger Curtis ont été présentées à M. John Weston et à Parcs Canada; voir la section orange sous le Secteur d'intérêt.

Établissement de la vision et du concept de parc (phase II)

La seconde phase de l'évaluation de faisabilité s'est déroulée du mois d'octobre 2010 au mois de janvier 2011. L'accent a été mis sur l'établissement de la vision et du concept. Des ateliers et une séance portes ouvertes ont été tenus au cours de cette phase.

La municipalité de l'île Bowen et Parcs Canada ont invité des participants à représenter les intérêts des insulaires et des résidents de la région (Annexe C) dans le cadre de l'atelier sur l'établissement de la vision tenu le 3 novembre 2010. Les participants représentaient 14 organisations de l'île et cinq personnes se sont présentées à titre individuel. Au nombre des 27 invités, 20 ont participé à l'atelier. Enfin, entre 15 et 20 citoyens ont participé à l'atelier à titre d'observateurs.

Les participants ont développé des thèmes et des idées qui ont servi par la suite à dresser l'ébauche d'une vision de l'île Bowen qui tient compte des commentaires des participants et du mandat de Parcs Canada. Les thèmes clés de la vision sont :

- la protection du patrimoine culturel et naturel;
- des activités viables et à faible répercussion et des programmes éducatifs;
- le respect des valeurs et du caractère particulier de l'île Bowen;
- des relations de travail positives fondées sur la coopération.

Les responsables de l'atelier sur les concepts tenu le 27 novembre 2010 ont invité ces mêmes groupes et participants à titre individuel à l'atelier sur l'établissement de la vision, auxquels se sont ajoutés des insulaires (Annexe C). Vingt invités sur les 28 invités ont participé à l'atelier. Les participants ont été invités à former cinq groupes de travail et à élaborer chacun une vision préliminaire et des idées sur ce à quoi pourraient ressembler les terres de réserve de parc national. Ils ont analysé les valeurs et les priorités de Parc Canada afin de mettre en lumière d'autres valeurs environnementales, récréatives, éducatives et culturelles. Ils ont en outre relevé les contraintes de gestion et les contraintes communautaires. De plus, chaque groupe a élaboré des idées pour un concept de parc qui touchent d'importants secteurs et de nombreuses activités. Ces idées ont été transcrites sur des cartes et prises en note. Bien que les ébauches de concept élaborées par les cinq groupes de travail diffèrent, certains thèmes communs ont émergé :

- inclure toutes les terres de la Couronne, à l'exception des terres publiques requises pour répondre aux besoins de la communauté.
- désigner certains secteurs marins adjacents aux terres qui présentent un intérêt.
- favoriser les possibilités d'améliorer la connectivité écologique et la connectivité entre les sentiers des divers secteurs d'intérêt.
- assurer une meilleure protection des bassins hydrologiques.
- exclure la plupart sinon la totalité des plages et des parcs municipaux.
- examiner le potentiel de certaines terres privées qui pourraient servir de complément au rôle que jouent les terres publiques.
- envisager la possibilité d'offrir un autre accès par la baie Seymour.
- envisager l'inclusion de terres privées (cap Roger Curtis).
- envisager l'inclusion des terres Lieben.
- envisager les aires marines adjacentes à des terres privées.
- Les avis étaient partagés quant à l'inclusion du parc régional Crippen :
    - deux groupes l'ont inclus;
    - un groupe l'a inclus, tout en réservant une petite portion pour le développement de l'anse Snug et la prise en charge du traversier;

- un groupe a indiqué que le secteur présentait un intérêt particulier pour le public et il a fait remarquer qu'il faudrait conclure une entente de gestion avant d'envisager son inclusion. Le groupe a en outre exclu la baissière et la voie d'accès;
- un autre groupe a fait valoir que le parc régional Crippen devrait demeurer dans la région métropolitaine de Vancouver.

La séance portes ouvertes sur la vision et le concept tenue le 27 novembre 2010 a permis au public d'examiner l'ébauche de la vision, de mieux connaître les valeurs et les priorités de Parcs Canada, de faire des commentaires sur les diverses options proposées dans le cadre de l'atelier de travail sur les concepts et de proposer des lignes directrices pour les activités potentielles. Les commentaires reçus au cours de cette séance on joué un rôle primordial en aidant Parcs Canada à peaufiner la vision et le développement du *Concept préliminaire de parc*. Les principaux commentaires formulés ont été les suivants :

- Options de concepts de parc :
  - soutien d'un sentier le long de la falaise, avec vue sur la mer;
  - désir d'inclure le cap Roger Curtis et des aires marines;
  - soutien des valeurs axées sur le développement durable et l'éducation.

- Ébauche de la vision :
  - inclure des zones de promenade pour chien sans laisse;
  - inclure des visiteurs internationaux;
  - ajouter un caractère « rural » à l'île.

- Activités et gestion du parc :
  - inclure le camping sauvage (et l'accès à des kayaks);
  - protéger les forêts;
  - interdire l'accès aux caravanes et aux motomarines.

Concept préliminaire de parc (phase III)

La troisième phase de consultation qui s'est déroulée du mois de février au mois de mars 2011 était axée sur le *Concept préliminaire de parc*. Une séance d'information à l'île Bowen et une autre à West Vancouver a accueilli 190 personnes qui sont venues s'informer des conséquences sur les terres de la création éventuelle d'un parc national. Parcs Canada a présenté un exposé sur les terres éventuellement visées et sur la manière dont elles pourraient être gérées et exploitées. Les questions et commentaires abordés au cours de cette séance (100 courriels et 36 lettres et télécopies) ont été analysés et classés par thèmes. Voici les principaux thèmes qui ont été abordés :

1. Le concept de parc
   - Soutien et opposition au concept de parc :
     - protection des terres de l'île Bowen;
     - nul besoin de protection supplémentaire ni d'un autre palier de gouvernement;
     - soutien partiel, si certaines conditions sont réunies.
   - Demandes de renseignements supplémentaires.

2. Secteur du concept de parc
   - Frontière :
     - de nombreux commentateurs ont soutenu la frontière proposée, tandis que d'autres l'ont carrément rejetée;
     - certains ont proposé une zone plus large, d'autres ont proposé une zone plus étroite;
     - inclure les terres Lieben;
     - exclure la réserve naturelle David Otter;
     - exclure les parcelles municipales excédentaires;
     - déployer des efforts pour établir des liens entre les terres du parc;

        - inquiétudes quant à la gestion des terres de parc situées à proximité de propriétés privées.
    - Aires marines
        - de nombreux participants ont appuyé la protection des aires marines;
        - importance d'obtenir plus de renseignements et de consulter les experts en milieux marins;
        - certaines inquiétudes ont été soulevées en ce qui a trait aux aires marines en face des terres privées.
    - Parc régional Crippen
        - des participants ont appuyé la création du parc régional Crippen tandis que d'autres se sont montrés favorables à son exclusion;
        - des participants ont appuyé son inclusion dans la mesure où certaines conditions (touchant essentiellement les chiens sans laisse et les frais) sont respectées.

3. Problèmes et solutions en matière de transport
    - Il faut trouver des solutions concrètes au problème d'achalandage accru sur le traversier :
        - besoin d'un secteur adéquat pour la prise en charge du traversier;
        - besoin d'un stationnement adéquat
    - Soutien des visites à pied ou sans voiture.

Outre les soumissions de groupes et de particuliers, une pétition s'objectant à l'inclusion du parc régional Crippen a été soumise à Parcs Canada le 27 mars 2011. La pétition comportait 966 signatures. Le 31 mars 2011, les organisateurs de la pétition ont annoncé qu'ils avaient obtenu plus de 1 000 signatures, soit environ le tiers de la collectivité de l'île Bowen. La pétition indique que les signataires s'opposent à ce que le gouvernement fédéral et Parcs Canada assurent le contrôle et la réglementation du parc régional Crippen.

Consultations des parties concernées

Pendant l'évaluation de faisabilité, Parcs Canada a rencontré le comité consultatif sur le parc national (National Park Council Committee (NPCC)) de la municipalité de l'île Bowen et le gouvernement de la Colombie-Britannique afin de concevoir et de planifier le processus de consultation et les activités.

Parcs Canada a fait plusieurs présentations aux réunions du conseil de la municipalité de l'île Bowen et il a participé à d'autres séances afin d'entendre les soumissions d'autres groupes et comités. L'Agence a en outre participé à plusieurs réunions et activités organisées par le comité consultatif communautaire sur le parc national.

Parcs Canada a rencontré de nombreux intervenants et agences de gestion des terres du gouvernement afin de discuter de l'évaluation de faisabilité et d'autres sujets d'intérêt et de préoccupation (Annexe D). Les groupes suivants ont été rencontrés entre le mois d'août 2010 et le mois d'avril 2011 : le gouvernement de la Colombie-Britannique, BC Ferries, les parcs de la région métropolitaine de Vancouver (le personnel, le conseil et le bureau du directeur municipal), le détachement de la GRC de l'île Bowen, des propriétaires fonciers (y compris un représentant de cap Roger Curtis), des organisations non gouvernementales comme le Bowen Island Fish and Wildlife Club, des particuliers et des organismes concernés par les questions marines.

Vous trouverez d'autres renseignements sur ces discussions qui ont été tenues avec les organismes de gestion des terres à la section 6.

4. CONSULTATIONS TENUES À LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE BOWEN

Parallèlement, la municipalité de l'île Bowen a mis en place un programme de consultation et de sensibilisation afin de mieux comprendre les enjeux clés et donner aux membres de la collectivité l'occasion d'échanger des informations et d'en apprendre davantage au sujet de la proposition. Ces activités comportaient notamment une mission intrainsulaire à la réserve de parc national des Îles-Gulf, une séance portes ouvertes et deux forums de discussion ouverte dirigés par la collectivité, la formation d'un comité consultatif communautaire sur le parc national, une enquête téléphonique ainsi que plusieurs réunions de conseil au cours desquelles ont eu lieu des discussions sur l'évaluation de faisabilité.

Séances de la municipalité de l'île Bowen

Lors de la séance portes ouvertes sur la mission intrainsulaire (septembre 2010), les membres de la délégation intrainsulaires ont présenté les conclusions et les recommandations qu'ils ont tirées de leur visite de la réserve de parc national des Îles-Gulf. Au cours de cette séance, Parc canada a fait une présentation sur l'établissement et la gestion d'un parc de réserve national des Îles-Gulf. Une délégation de huit membres de la collectivité, le maire de l'île Bowen et quatre conseillers municipaux ont visité le parc national pour le découvrir de première main et en apprendre davantage auprès des résidents de la région au sujet des expériences qu'ils y ont vécues. Accueillie par des employés de Parcs Canada, la délégation a rencontré des insulaires des Îles-Gulf et les deux comités de liaison avec le parc national et a visité les terres et les installations du parc. Les participants ont recommandé d'aller de l'avant avec prudence et de poursuivre l'évaluation de faisabilité ainsi que le processus de consultation et les activités de coopération.

La municipalité de l'île Bowen a accueilli un forum de discussion ouverte le 16 octobre 2010 afin d'en apprendre davantage sur les possibilités et les préoccupations de la collectivité. Les participants ont dressé leur propre ordre du jour et ils ont participé aux discussions sur ces sujets. De nombreux enjeux ont été abordés, y compris les négociations, la gouvernance, le transport, le patrimoine futur, les règles concernant le parc, l'économie et bien d'autres encore.

De plus, une deuxième séance portes ouvertes a été organisée sur le parc régional Crippen. Les participants ont eu l'occasion de se joindre à des groupes de discussion, de poser des questions et de lancer des idées et des suggestions sur toute une gamme d'enjeux, notamment sur les besoins fonciers de la collectivité de l'anse Snug, sur les partenariats et les permis d'occupation pour les sociétés et autres organisations et sur l'importance du parc régional Crippen et du maintien de son statut de parc régional pour la collectivité.

Comité consultatif communautaire sur le parc national

Le comité consultatif communautaire sur le parc national a été formé en novembre 2010. Ses 31 membres ont informé et mobilisé la collectivité de l'île Bowen sur l'évaluation de faisabilité de la réserve de parc national. Le comité a informé le conseil municipal de l'île Bowen des préoccupations, des intérêts et des possibilités pour les insulaires.

Le comité a fourni des renseignements sur l'évaluation de faisabilité et utilisé diverses méthodes pour joindre les membres de la collectivité, notamment par des sondages sur internet, par des programmes de sensibilisation sur le traversier, au magasin général et auprès de groupes communautaires, et par la tenue de séminaires publics. Leurs conclusions et recommandations ont été présentées dans le rapport de consultation de la collectivité de la réserve de parc national sur l'île Bowen.

Sondage téléphonique

Un sondage téléphonique a été effectué auprès des résidents de l'île Bowen par McAllister Opinion Research, du 4 au 9 mars 2011, afin de connaître les points de vue des résidents de la localité sur l'évaluation de faisabilité. Les questions portaient sur la connaissance de la proposition, les opinions, les points de vue sur le parc régional Crippen et sur la perception des répercussions et des avantages potentiels. Voici l'essentiel des conclusions de ce sondage :

> À l'aide d'une méthode de composition aléatoire, la société a interrogé 300 résidents dont les numéros de téléphone figuraient ou non sur une liste d'abonnés. La marge d'erreur est de ± 5,3 %, avec un niveau de fiabilité de 95 %.

1. Les résidents cherchaient encore à obtenir d'autres renseignements : 39 % étaient indécis; 34 % étaient favorables, 25 % étaient opposés au concept de parc national.

2. Les avantages sont essentiellement sociaux, économiques et environnementaux :
   - la protection des écosystèmes terrestres et marins;
   - le renforcement de l'économie locale;
   - l'amélioration des installations récréatives en plein air.

3. Les principales préoccupations sont le contrôle local, le traversier et la collectivité :
   - la perte de contrôle local sur les prises de décision et l'utilisation des terres;
   - l'impact sur le service de traversier / la circulation / le transport;
   - l'impact sur le mode de vie local / le caractère de la localité.

4. Les résidents de Bowen veulent faire la planification, exercer un contrôle et obtenir des avantages :
   - un plan de gestion des services et de la capacité du traversier;
   - des mécanismes de gouvernance locale;
   - l'amélioration des installations de loisirs et du réseau de sentiers.

Dans ce sondage, on a également demandé aux répondants ce qu'ils pensaient de l'inclusion du parc régional Crippen dans les terres de réserve de parc national proposées. Les résultats obtenus sont les suivants : 34 % y sont opposés; 32 % appuient l'idée; 30 % sont indécis et 3 % ont répondu « cela dépend ».

Pour de plus amples renseignements, voir le rapport intitulé : *Local Perspectives on the Proposed National Park Reserve* (Perspectives locales sur la réserve de parc national proposée) préparé par la société McAllister Opinion Research.

5. CONTEXTE DES PREMIÈRES NATIONS ET CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES PREMIÈRES NATIONS

Contexte

La nation Squamish et le groupe du Traité des Hul'qumi'nums ont tous deux entamé les négociations de traité au début des années 1990. La nation Squamish a défini les terres sur l'île Bowen dans le cadre de ce processus, tandis que le groupe du Traité des Hul'qumi'nums a défini les eaux autour de l'île Bowen comme faisant partie de leurs territoires traditionnels respectifs. Les négociations visant le traité sont effectuées par la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet du processus de traité sur le site Web de la Commission, à l'adresse suivante : www.bctreaty.net.

Consultations

Parcs Canada a entamé les premières discussions avec le personnel, les chefs et le Conseil de la nation Squamish ainsi que le comité de liaison du groupe du Traité des Hul'qumi'nums afin de présenter le processus d'évaluation de la faisabilité, d'obtenir des commentaires sur la proposition et de mieux comprendre les intérêts associés aux terres et à l'eau sous évaluation pour la création éventuelle d'une réserve de parc national. Les discussions sont au stade initial et les membres de la collectivité ne se sont pas encore réunis à ce sujet. L'accent est mis sur l'établissement de relations de travail positives, respectueuses et fondées sur la collaboration.

Outre l'obligation légale du gouvernement du Canada de consulter les peuples autochtones, Parcs Canada a l'objectif ministériel de construire et de maintenir des relations avec les peuples autochtones et de mieux faire entendre leur point de vue dans tous les aspects de la gestion du par cet de la gestion du site. Partout au Canada il existe de nombreux exemples d'efforts déployés par Parcs Canada et les peuples autochtones qui travaillent ensemble dans l'atteinte d'objectifs qui serviront les intérêts communs.

Par exemple : la réserve du parc national des Îles-Gulf a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires autochtones afin d'échanger des traditions des Salishs de la côte et d'établir des liens contemporains avec la terre, par le biais d'histoires et d'illustrations dans les publications offertes aux visiteurs et dans la signalisation interprétative. Cet été, la réserve du parc national des Îles-Gulf sera l'hôte du programme « Art dans le parc » pour les artistes salishs de la côte; ces derniers présenteront des sculptures, des musiciens au tambour et des contes lors de la tenue d'activités spéciales organisées dans le cadre des célébrations du 100^{e} anniversaire de Parcs Canada de 2011.

6. DISCUSSIONS AVEC LES ORGANISMES DE GESTION DES TERRES

Les secteurs d'intérêt définis dans le Concept de parc révisé comprennent les terres détenues et gérées par divers paliers de gouvernement : la Colombie-Britannique, l'Islands Trust Fund, la municipalité de l'île Bowen et la région métropolitaine de Vancouver. L'acquisition de terres ou de parcelles gérées par ces propriétaires dépend du degré d'appui que reçoit le concept de réserve de parc national. C'est à l'étape des négociations que seraient prises les décisions concernant les terres visées, les sommes versées et les conditions applicables. Jusqu'à présent, les discussions entre le gouvernement, les propriétaires fonciers et les gestionnaires se sont concentrées sur le processus.

Colombie-Britannique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique participe au processus d'évaluation de faisabilité à titre de partenaire. Il est représenté dans un comité de direction du Canada et de la Colombie-Britannique et il participe aux discussions courantes sur le processus et les prochaines étapes. La Colombie-Britannique dirige des séances de discussion avec BC Ferries sur les répercussions du concept de parc sur le service des traversiers.

Région métropolitaine de Vancouver

Comme la proposition comprend le parc régional Crippen, Parcs Canada a tenu une série de rencontres avec le personnel de la région métropolitaine de Vancouver (en août 2010, en septembre 2010 et en janvier 2011), y compris une visite de terrain au cours de laquelle le personnel a fourni des informations générales sur les installations, les services et les ententes passées avec des tiers. Un exposé a également été présenté au comité des parcs de la région métropolitaine de Vancouver en février 2011 sur le processus et la portée de l'évaluation de faisabilité. Ensuite, Parcs Canada a été invité à discuter de l'évaluation de faisabilité avec le directeur municipal de la région métropolitaine de Vancouver, le directeur adjoint des affaires municipales, le directeur financier et un représentant des parcs de la région métropolitaine de Vancouver en mars 2011. Le dialogue se poursuit.

Islands Trust Fund

L'Islands Trust Fund est au courant du processus de faisabilité, et Parcs Canada rencontrera le personnel du fonds en avril 2011, afin de faire le point sur le processus, présenter le *Concept préliminaire de parc* et discuter des résultats des consultations publiques sur le concept.

Municipalité de l'Île Bowen

La municipalité de l'île Bowen est à l'origine de la proposition visant l'étude de faisabilité et qui a approché Parcs Canada afin qu'il explore la possibilité d'inclure des terres de réserve de parc national à l'île Bowen. Le comité consultatif sur le parc national de la municipalité de l'île Bowen a travaillé en collaboration avec Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique tout au long de l'évaluation de faisabilité. Plusieurs présentations ont été effectuées au conseil à mesure que les documents sont élaborés et que le processus d'évaluation de faisabilité suit son cours. Le 12 avril 2001, le maire et le conseil ont fait des recommandations à Parcs Canada sur le concept préliminaire de parc.

7. ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES

Lions Gate Consulting a mené une évaluation des répercussions économiques du *Concept préliminaire de parc*. Celle-ci visait à déterminer les coûts et les avantages économiques des terres de réserve de parc national proposées et comment les résultats pouvaient avoir des répercussions ou non sur la collectivité.

Lors de la séance d'information sur l'évaluation des répercussions économiques en février 2011, Steve Nicol de Lions Gate Consulting a présenté les conclusions d'un rapport d'évaluation des répercussions économiques et un résumé des conséquences de la présence de visiteurs et des possibilités de création d'emploi. En voici un résumé.

Profil de la collectivité

- Depuis 1999, la municipalité de l'île Bowen a vu sa population passer de 2 975 habitants à un peu plus de 3 605 habitants, en 2009 (BC Stats, 2010), ce qui représente une augmentation de 630 personnes, ou 21,3 p. 100.

- Le tout dernier plan communautaire officiel de l'île Bowen prévoit une croissance démographique relativement solide au cours des 25 prochaines années. Selon le scénario de croissance moyen, l'île comptera 5 100 résidents d'ici 2031 (BIM 2010).

- La composition de la population selon l'âge est peu commune en Colombie-Britannique – la plus grande proportion de résidents appartenant aux catégories des moins de 19 ans et des 50 à 64 ans est contrebalancée par un pourcentage plus faible de résidents chez les 20 à 39 ans et chez le groupe des 65 ans et plus.

- La population active de l'île Bowen, qui s'élevait à un peu plus de 2 000 personnes en 2006, œuvre surtout dans deux secteurs d'activité, soit la construction et les services professionnels, scientifiques et techniques. L'économie, en général, et l'emploi, en particulier, sont axés sur les activités de services.

- Les personnes qui font partie de la population active résidente sont relativement mobiles; en effet, 44 p. 100 d'entre elles se déplacent au sein du Metro Vancouver pour se rendre à leur lieu de travail habituel.

- Selon Statistique Canada, 535 entreprises commerciales étaient établies à l'île Bowen en 2008 (Figure 2).

- La construction résidentielle domine dans le secteur et a compté, de 2003 à 2009, pour 96 p. 100 de la valeur totale des activités de construction. Le secteur est surtout axé sur la construction de maisons unifamiliales.

Figure 2. Entreprises commerciales à l'île Bowen 2008

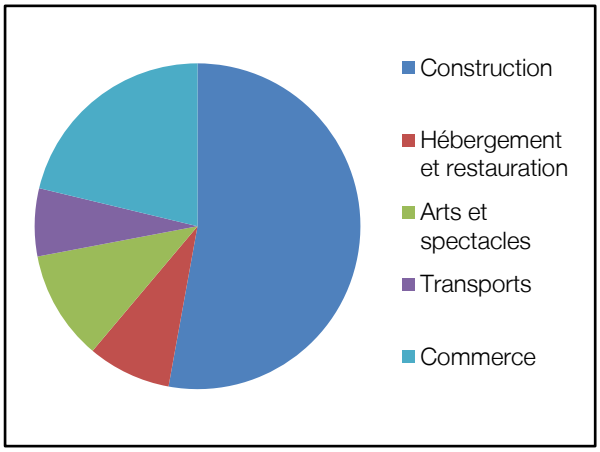

Le concept préliminaire de parc

Dans le cadre de l'étude des retombées économiques, l'entreprise Lions Gate Consulting a pris en considération le *Concept préliminaire du parc* (26 février 2011) et a formulé les conclusions suivantes. La section ci-dessous présente des extraits tirés du *Concept préliminaire du parc*, et non du *Concept de parc révisé* (25 août 2011). Le contenu principal des deux documents est le même toutefois, le document révisé comprend plus de détails et de renseignements.

Activités pour les visiteurs et infrastructures

La réserve de parc national serait aménagée et gérée de manière à procurer aux visiteurs des occasions diverses de découvrir le milieu insulaire, de l'apprécier à sa juste valeur et de profiter de ce qu'il a à offrir grâce à des activités durables et à faible impact sur l'environnement. La gamme de possibilités d'utilisation diurne offertes à l'heure actuelle serait conservée.

L'accès aux terres du parc continuerait de se faire principalement à pied (marche et randonnée pédestre), à vélo et à cheval. Le réseau de sentiers, les aires de fréquentation diurne et les aires de pique-nique qui existent déjà seraient réaménagés et, au besoin, élargis et reconstruits pour les amener aux normes des parcs nationaux et pour améliorer la qualité de l'expérience du visiteur. On pourrait également aménager des stationnements et des points de départ de sentiers désignés et créer des sentiers polyvalents pour l'équitation et le vélo de montagne.

Pour ceux qui souhaitent passer la nuit dans le parc, il y aurait des emplacements de camping sauvage mais aucun terrain de camping accessible en véhicule automobile. L'hébergement des visiteurs pourrait également se faire grâce aux cabanes historiques restaurées à Snug Cove et à d'autres installations telles que les yourtes, une forme d'hébergement de plus en plus utilisée dans les aires protégées.
Tous les visiteurs du parc seraient encouragés à ne pas venir à l'île en automobile et à recourir plutôt à d'autres modes de transport.

Investissement de Parcs Canada

On estime à 10 millions de dollars les dépenses en immobilisations qui seraient consacrées au parc, sans compter les dépenses annuelles de fonctionnement qui s'élèveraient à 2 millions de dollars.

En ce qui concerne les infrastructures, les investissements potentiels de Parcs Canada pour les cinq premières années iront de 2 à 2,5 millions de dollars. De 30 à 40 personnes seront embauchées à temps plein (ouvriers, fournisseurs et entrepreneurs, ainsi que 12 personnes pour des emplois de Parcs Canada) et de 1 à 2 millions de dollars seront versés en salaires.

Concept d'aménagement

Chaque année, environ 79 000 visiteurs visitent l'île Bowen, lesquels viennent surtout à l'île pour y passer la journée, dépensent chaque année environ 2,85 millions de dollars. Le taux de fréquentation sans parc devrait progresser d'environ 27 p. 100 au cours des 15 prochaines années. Les répercussions prévues de la fréquentation advenant la création du parc sont illustrées au tableau 2.

Durant l'année 5, on prévoit accueillir entre 317 000 et 322 000 visiteurs. La grande majorité des utilisateurs (275 000) sont des résidents de l'île Bowen. L'impact différentiel du projet de parc, évalué pour l'année 5 à entre 2 000 et 7 200 nouveaux visiteurs, pèse peu dans la balance.

Ce taux de fréquentation générera l'équivalent de une à quatre années-personnes de même qu'un revenu d'emploi situé entre 32 000 $ et 128 000 $.

Tableau 2. Prévision des visites annuelles, des dépenses et des emplois

	Année de base (2010)	Année 5	Année 10	Année 15
Visiteurs de l'île Bowen (sans parc)				
Nombre	79 000	85 500	92 000	98 500
Dépenses	2 854 000 $	3 107 000 $	3 359 000 $	3 612 000 $
Taux de fréquentation prévu – faible				
Total	301 961	316 870	329 800	345 510
Résidents	275 461	286 270	296 740	310 070
Visiteurs	26 500	30 600	33 050	35 440
Nouveaux visiteurs (augmentation différentielle)		2 010	2 180	2 330
Dépenses		90 350 $	97 600 $	104 620 $
Emploi (année-personne)		1,1	1,2	1,2
Revenu d'emploi		31 800 $	34 300 $	36 800 $
Taux de fréquentation prévu – moyen				
Total	301 961	318 970	332 070	347 940
Résidents	275 461	286 270	296 740	310 070
Visiteurs	26 500	32 700	35 330	37 870
Nouveaux visiteurs (augmentation différentielle)		4 310	4 660	5 000
Dépenses		198 380 $	214 300 $	229 730 $
Emploi (année-personne)		2,3	2,5	2,7
Revenu d'emploi		69 700 $	75 300 $	80 800 $
Taux de fréquentation prévu – élevé				
Total	301 961	321 590	334 900	350 980
Résidents	275 461	286 270	296 740	310 070
Visiteurs	26 500	35 320	38 170	40 910
Nouveaux visiteurs (augmentation différentielle)		7 190	7 770	8 330
Dépenses		364 110 $	393 320 $	421 610 $
Emploi (année-personne)		4,3	4,7	5,0
Revenu d'emploi		128 000 $	138 300 $	148 200 $

Répercussions sur l'île Bowen

Entreprises privées

Les répercussions sur les entreprises seront positives en général puisque les entrepreneurs de construction, les voyagistes et les entreprises de biens et services auront l'occasion de conclure des marchés avec Parcs Canada et de répondre aux besoins du nombre croissant de voyageurs dans l'île. Au cours des cinq premières années de l'aménagement et de l'exploitation du parc, les entreprises locales bénéficieront de la création de 31 à 45 années-personnes et d'un revenu d'emploi connexe de 1,1 à 1,4 million de dollars.

Organisations non commerciales

Au moins six organisations non commerciales de l'île Bowen seraient touchées par la création du parc parce qu'elles utilisent des terres qui seraient intégrées au parc ou parce qu'elles mènent leurs activités à proximité. Il s'agit de la Bowen Island Horse Owners and Riders Association, de la Bowen Island Off Road Cyclists Association, du Bowen Island Museum, de la Bowen Island Heritage Preservation Association, du Bowen Island Fish and Wildlife Club et de la Bowen Island Memorial Garden Society. À l'exception du musée, ces organisations investissent toutes dans les infrastructures situées dans les limites proposées du parc, elles s'occupent de leur entretien ou y contribuent de quelque autre manière.

Comme ces organisations ne mènent pas d'activités économiques qui seraient considérablement modifiées par la création d'un parc national, aucun effet économique nuisible n'est prévu.

Bien que l'étude des retombées économiques indique qu'il n'y aura aucune répercussion, les membres de la collectivité ont insisté lors d'une journée portes ouvertes sur une préoccupation sociale ayant beaucoup d'importance à leurs yeux, soit que les six organismes sont très importants pour la collectivité.

Parcs Canada accorde beaucoup d'importance à l'établissement de partenariats avec des organismes communautaires. L'utilisation des outils à la disposition du gouvernement fédéral, comme les ententes et les permis, permet déjà d'offrir de nombreuses activités dans d'autres parcs nationaux, et cette pratique pourrait facilement être utilisée.

Par exemple, la Bowen Island Horse Owners and Riders Association pourrait posséder un permis d'occupation et continuer de s'occuper de la gestion et de l'entretien des établissements équestres actuels – comme le pré, le manège et les pistes d'équitation – en vertu d'une entente de partenariat. Parcs Canada envisagerait également de conclure une entente de partenariat avec des tiers pour offrir des possibilités d'équitation aux visiteurs.

Services de traversier

Les principales répercussions du parc devraient se faire sentir dans le secteur des services de traversier. Durant l'année 5 (lorsque la demande de la part des nouveaux visiteurs du parc commencera à plafonner), la circulation automobile à bord des traversiers dépassera de 7 p. 100 (taux de fréquentation faible) à 26 p. 100 (taux de fréquentation élevée) le taux de croissance de base.

En ce qui concerne les traversiers, le principal enjeu a trait non pas à l'ampleur de la nouvelle demande, mais au moment où elle se produira. Il pourrait y avoir une nouvelle demande en dehors des périodes achalandées, auquel cas la capacité des traversiers suffira amplement à la demande.

Toutefois, les fins de semaine sont problématiques, en particulier durant les vacances estivales. Les données recueillies sur la surcharge pour la saison d'exploitation 2010 révèlent que si la demande supplémentaire se manifeste durant ces périodes de pointe, il en résultera de plus grandes surcharges et des périodes d'attente plus longues.

Lors de journées portes ouvertes et de réunions, ainsi que par l'entremise d'un sondage McAllister, on a indiqué comme point négatif l'entassement de passagers sur les traversiers, dans le cas où une réserve de parc national serait établie.

Mesures : Parcs Canada collaborerait avec des entreprises de traversiers, de bateaux-taxis et d'autocars gérées par des tierces parties, afin d'inciter les visiteurs à recourir à ces services de rechange. Il concevrait également les activités offertes aux visiteurs de manière à ce que ces derniers aient moins besoin de recourir à leur véhicule personnel sur l'île. Il pourrait également élaborer des programmes visant à inciter les visiteurs à s'y rendre pendant les périodes creuses.

Circulation automobile
Comme pour la demande liée aux traversiers, la circulation automobile supplémentaire dans l'île serait relativement mineure, soit de 1 p. 100 à 1,5 p. 100 de plus que ce qu'elle était en août sur Miller Road. Il faudrait devancer les travaux d'entretien sur les routes municipales raccordées au parc ou à ses installations ou y apporter des améliorations pour les amener à une norme supérieure. Il faudrait également prendre des mesures pour éviter l'engorgement des stationnements à Snug Cove et à Horseshoe Bay durant les périodes de pointe en été.

Réseau d'aqueduc et d'égout
Pour ce qui concerne le réseau d'aqueduc et d'égout de l'île Bowen, les répercussions tiendraient probablement au recours accru aux établissements commerciaux dans le secteur de Snug Cove. Cette nouvelle demande pourrait être comblée par des réseaux indépendants et ne devrait pas accélérer ni modifier le projet qu'a la municipalité de l'île Bowen d'accroître ses services. Aucun système d'aqueduc ne serait directement touché par la présence du parc.

Autres services publics
Nous avons évalué tous les effets qu'aurait le parc sur les services d'administration municipale, les services de police, les services d'ambulanciers, les services d'incendie et de sécurité, les services d'éboueurs et les services de santé. Il faut s'attendre à une augmentation des frais d'administration pour la municipalité, lesquels seraient contrebalancés par les paiements versés en remplacement d'impôt (PERI) par Parcs Canada, évalués à l'heure actuelle à 55 000 $ par année.

Il y aurait probablement une augmentation de la demande de services de police et de lutte contre les incendies au fur et à mesure de l'augmentation de l'achalandage. Parcs Canada est tenu de négocier des ententes avec ces fournisseurs de service, lesquelles devraient au minimum n'entraîner aucun coût.

Toutefois, la présence des gardes de parc et l'adoption de procédures de gestion établies par Parcs Canada en cas d'incendies ou de situations d'urgence représenteraient en fait une amélioration des niveaux de service par rapport à ce qu'ils sont présentement.

8. ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

Dans le cadre du processus d'évaluation de faisabilité, Parcs Canada a fait appel à un tiers parti indépendant afin d'évaluer les répercussions sociales des terres de réserve de parc national proposées. Lions Gate Consulting a été mandaté pour réaliser cette étude.

Résumé de l'évaluation

L'évaluation des répercussions sociales a permis de relever trois répercussions importantes et les composantes sociales connexes qui s'y rattachent sont au centre de la présente étude (Tableau 3).

Tableau 3. Les répercussions du projet et ses composantes sociales connexes appréciées

Répercussions du projet	Questions et préoccupations générales	Composante sociale appréciable
Déplacement de l'empreinte du parc	La terre est protégée et à l'abri de toute autre utilisation future La fréquence d'utilisation des résidents et des visiteurs pourrait changer	Utilisation des terres
Changement dans la gouvernance des terres	Perte de contrôle des citoyens au profit du gouvernement fédéral (-) Protection du caractère/du patrimoine local (+)	Gestion des terres
Changement temporaire et permanent dans la composition de la population	L'augmentation du tourisme augmentera l'activité économique et renforcera éventuellement le caractère et le patrimoine local En revanche, cela peut avoir des effets négatifs sur les services de transport et de traversiers et sur d'autres aspects de la qualité de vie	Qualité de vie

Conséquences sociales

Les conséquences sociales de la création de la réserve de parc proposée sont résumées dans le Tableau 4. La conversion des terres de la Couronne en un parc entraînera un transfert des responsabilités de gestion et des politiques d'utilisation des terres à Parcs Canada aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Les activités commerciales d'extraction et les activités récréatives motorisées seront défendues, mais les droits au titre des tenures seront généralement maintenus si le projet de parc se concrétise. La population verra des changements dans le régime de gestion des terres et dans la présence des forces de l'ordre. Des changements seront également apportés dans la participation de la population locale à la gestion des terres, qui toutefois ne se démarquera pas radicalement de l'actuelle gestion des terres de la Couronne. La création d'un parc aurait pour effet d'améliorer les indicateurs de qualité de la vie, mais la présence accrue de visiteurs de l'extérieur de l'île aggravera les problèmes d'infrastructure déjà sérieux, surtout en ce qui concerne l'anse Snug et les traversiers. La réserve de parc proposée entraînera avec le temps des problèmes d'infrastructure avec lesquels les insulaires devront composer dans l'avenir, même si le projet de parc ne se concrétisait pas.

En somme, si l'on se fie aux commentaires formulés par les citoyens dans l'enquête de McAllister et le rapport de consultation du comité consultatif sur le parc national de la municipalité de l'île Bowen, les répercussions sociales de la réserve de parc proposée devraient être positives à bien des points, mais il y aura également des aspects négatifs, pour la population plus particulièrement. Si les effets négatifs étaient atténués, cela pourrait se solder en bout de ligne par des avantages sociaux intéressants pour la collectivité.

Tableau 4. Sommaire des conséquences sociales

Composante sociale appréciable	Effets
Utilisation des terres	La majorité des droits au titre des tenures de la Couronne seront préservés. L'exploitation des ressources forestières, minières, etc. ne sera pas autorisée. Les loisirs motorisés ne seront pas autorisés et, bien que la plupart des utilisations publiques seront permises, l'application de la réglementation sera plus stricte. Les terres communautaires municipales (surplus) seront exclues.
Gestion des terres	La participation locale active sera maintenue sur les terres qui bénéficient du statut protégé. Il y aura une participation locale plus active à la gestion des terres de la Couronne qui feraient dès lors l'objet d'une gestion intégrée des ressources.
Qualité de la vie	La création d'une réserve de parc national n'aurait sans doute aucun effet négatif sur les indices socio-économiques. La protection des espaces naturels ouverts aurait un effet positif sur les valeurs immobilières. Des changements mineurs devraient se produire chez la population, ce qui aura pour effet d'exacerber les points faibles de certains secteurs de service comme les services de traversiers; cependant, avec la croissance de la population il faudra de toute façon trouver de nouvelles solutions, et ce, même si le parc n'était pas créé.

9.ANALYSE DES ZONES D'INTERETE

L'un des aspects importants de l'évaluation de faisabilité réside dans la détermination et l'analyse des terres et aires marines qui feront éventuellement partie de la réserve de parc national sur l'île Bowen.

Introduction

Les terres de l'île Bowen se trouvent dans une très petite région naturelle appelée Basses-terres du détroit de Georgia. Bien que la réserve de parc national des Îles-Gulf représente déjà une partie de cette région, l'île Bowen constituerait un ajout important, car elle est constitué d'un milieu beaucoup plus humide du côté est et que les plantes et les animaux qui s'y trouvent ne sont pas encore représentés dans la réserve de parc, l'île Bowen étant situé dans une zone écologique différente, constituée de pruche de la côte Ouest. La géologie de l'île Bowen diffère en outre considérablement de la géologie du sud des Îles-Gulf.

La diversité biologique des forêts, des fougères, des lacs, des milieux humides, des falaises et des rivages de l'île Bowen est grande. On trouve dans ces habitats des plantes et des espèces animales rares, y compris le crapaud de l'Ouest et le grand héron bleu, tous deux identifiés en tant qu'espèces menacées aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*. On y trouve également quelques papillons rares comme le monarque, le porte-queue de Johnson et la satyre des prés.

Il y a eu très peu de développement humain à l'île car 43 % de ses terres sont publiques. La majeure partie de la forêt de l'île a été exploitée au cours des 135 dernières années, mais le couvert forestier est aujourd'hui dominé par une forêt mature de deuxième génération et certains arbres sont plus que centenaires. À certains endroits, comme dans les pentes abruptes de l'ouest du Mount Gardner, on trouve des arbres dont l'âge est estimé à plus de 200 ans.

La création d'une réserve de parc national à l'île Bowen pourrait être une occasion unique pour les résidents de Bowen, de Vancouver et des alentours d'établir des contacts avec le réseau canadien des parcs nationaux. Ces terres pourraient être des occasions de vivre des moments mémorables par la pratique d'activités récréatives comme la randonnée pédestre, l'équitation, la bicyclette et le camping sauvage. La réserve de parc national pourrait également être une occasion unique pour les visiteurs d'en apprendre sur les caractéristiques naturelles et culturelles du secteur.

Zones d'intérêt

Les secteurs présentés ne constituent pas les frontières définitives; des ajustements aux secteurs d'intérêt seront éventuellement apportés si la proposition passe à l'étape des négociations. Il est important de souligner qu'il s'agit ici d'une première évaluation. Si la proposition dépasse le stade de l'évaluation de faisabilité, d'autres travaux devront être effectués afin de relever toute autre contrainte éventuelle.

Si une analyse plus détaillé des propriétés fait ressortir d'autres répercussions sur les tenures qui ne sont pas compatibles avec la *Loi sur les parcs nationaux du Canada,* certaines terres pourraient être retirées du projet au cours du processus de négociation. Des blocs entiers ou une partie des blocs pourraient être retirés au cours des négociations pour d'autres raisons comme les besoins en développement de la collectivité ou le respect des intérêts des propriétaires gouvernementaux actuels.

Voici les changements apportés aux secteurs d'intérêt à la suite des commentaires obtenus et de l'analyse initiale des tenures par rapport a ceux présentés dans le concept préliminaire de parc:

Retrait

- Réserve naturelle David Otter
- Réserve de Bluewater Shoreline

Ajout

- Les terres Lieben et une zone marine adjacente de 25 m
- 25m au large de parc régional Crippen (Deep Bay et Snug Cove)

Élargissement

- Terre additionnelle dans le bloc 6 de la Couronne – Radar Hill
- Élargissement marin du bloc 1 de la Couronne

Réduction

- Réduction des eaux marines de l'anse Snug de 200m à 25 m

À l'étude

- Parc municipal Seymour Landing et batture contiguë
    - Remarque : une évaluation est nécessaire afin d'assurer que la propriété répond aux critères de Parcs Canada en matière de terres et d'eaux à regrouper sous la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Cette évaluation servira à déterminer si cette zone peut être considérée comme une zone d'intérêt.

Analyse du potentiel des terres de réserve de parc national

La présente section comprend une carte géographique et une description de chaque propriété à l'étude ainsi qu'un aperçu des valeurs écologiques, une évaluation de haut niveau des possibilités pour les visiteurs de vivre des expériences uniques ainsi que des réflexions et nous fournirons une première définition des lieux et des facteurs dont il faudra tenir compte et nous ferons des recommandations pour le *Concept de parc révisé*. La recherche portant sur le patrimoine culturel et les sites archéologiques sera effectuée à une date ultérieure, à condition que la proposition passe l'étape d'évaluation de faisabilité.

Les renseignements détaillés sur les terres à l'étude sont en grande partie tirés de plans directeurs et d'autres documents de gestion des aires protégées de BC Parcs, de l'Islands Trust Fund et du Grand Vancouver. De plus, le document *The Crown Lands of Bowen Island: An Inventory and Assessment of Resources and Values,* du cabinet Dunster and Associates Environmental Consultants Ltd., a été abondamment cité dans les tableaux qui suivent.

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des terres et des plans d'eau faisant l'objet d'études par Parcs Canada dans le *Concept préliminaire de parc* (le 26 février 2011), les changements qui ont été apportés aux termes des consultations ainsi qu'une première analyse des terres. Des renseignements détaillés sur chaque propriété se trouvent dans les pages qui suivent les tableaux 5 et 6.

Pour de plus amples renseignements sur les propriétés soumises à l'examen par le conseil de la municipalité de l'île Bowen, voir l'Annexe E.

Tableau 5. Secteurs d'intérêt terrestre de Parcs Canada

NOM DE LA PROPRIÉTÉ	PRÉLIMINAIRE		RÉVISÉ		COMMENTAIRES
	Inclus dans le concept préliminaire	Taille de la terre (ha)	Inclus dans le concept proposé	Taille (ha)	
Bloc 1 de la Couronne : Mount Gardner	Oui	870,16	Oui	870,6	Aucun changement
Bloc 2 de la Couronne : Mount Collins	Oui	332,4	Oui	332,4	Aucun changement
Bloc 3 de la Couronne : Valhalla	Oui	46,95	Oui	46,95	Aucun changement
Bloc 4 de la Couronne : Plate-forme reine Charlotte	Oui	30,86	Oui	30,86	Aucun changement
Bloc 5 de la Couronne : Cowan Point	Oui	52,26	Oui	52,26	Aucun changement
Bloc 6 de la Couronne : Radar Hill	Portion	79,30	Plus grande portion	129,5	Élargi. La moitié orientale du bloc 6 n'était pas incluse dans le *Concept préliminaire de parc*. À la suite de consultations, tout le bloc 6 a été ajouté à la proposition, à l'exception de la carrière et de l'emprise pour le chemin d'accès.
Bloc terrestre 7 de la Couronne : Lac Josephine	Oui	32,93	Oui	32,93	Aucun changement
Réserve de Bluewater Shoreline - retirée	Oui	2,95	Non	S/O	Retirée. Certaines parties de la réserve sont maintenant des terrains privés. La réserve n'étant pas reliée au Mount Gardner, le public n'y a accès que par la voie des eaux ou en passant par un terrain privé.
Les terres Lieben	Non	S/O	Oui	3,74	Ajoutées
Réserve écologique Bowen Island	Oui	391,4	Oui	391,4	Aucun changement
Parc provincial Apodaca	Oui	9,58	Oui	9,58	Aucun changement
Parc régional Crippen	Oui	242,19	Oui	242,19	Aucun changement
Réserve naturelle Fairy Fen	Oui	18,10	Oui	18,10	Aucun changement
Réserve naturelle Singing Woods	Oui	9,37	Oui	9,37	Aucun changement
Réserve naturelle David Otter - retirée	Oui	2,96	Non	S/O	Retirée à la demande des donateurs
Parc Quarry	Oui	7,95	Oui	7,95	Aucun changement
Parcs municipal de Davies Creek	Oui	10,77	Oui	10,77	Aucun changement
Secteur d'intérêt terrestre au total :		2 140,13		2 188,16	

Tableau 6. Secteurs d'intérêt marin de Parcs Canada

NOM DE LA PROPRIÉTÉ	Frontière en février			Frontière en mai			COMMENTAIRES
	Inclus dans le concept préliminaire	Extensions marine (m)	Taille (ha)	Inclus dans le concept proposé	Extensions marines (m)	Taille (ha)	
Composante du bloc 1 de la Couronne : Mount Gardner	Oui	200 m	48,86	Oui	200 m+	345,19	Élargi. Le concept préliminaire a exclu l'eau en face des propriétés privées, mais il a élargi la zone au large des côtes à 200 m. Le secteur d'intérêt marin s'étend maintenant jusqu'au canal Hutt pour englober des caractéristiques marines et la zone de remontée.
Composante du parc provincial marin Apodaca	Oui	200 m	6,76	Oui	200 m	6,76	Aucun changement
Composante du parc régional Crippen	Oui	200 m	21,5	Non	200 m et 25 m	12,7	Réduit. La zone marine a été réduite à 25 m dans Snug Cove. Zone marine ajoutée au large de parc regional Crippen (Deep Bay et Snug Cove)
Terres Lieben	Non	S/O	S/O	Oui	25 m	0,45	Ajouté. Extension marine de 25 m à l'extérieur des terres Lieben.
Aire marine au total :			77,12			365,1	

Bloc 1 de la Couronne de la Colombie-Britannique : Mount Gardner

Les caractéristiques naturelles du Mount Gardner ont une valeur de conservation exceptionnellement élevée en raison de sa forêt ancienne relativement peu perturbée, de ses marécages et de la vingtaine de ruisseaux qui s'y trouvent. Ses 870 acres de superficie en font la plus importante terre de la Couronne de l'île et la plus haute en altitude.

Grâce à son réseau de sentiers et sa vue panoramique au sommet, le Mount Gardner pourrait être un excellent endroit pour la pratique d'activités récréatives. Les sentiers sont déjà utilisés pour diverses activités comme la randonnée pédestre, le vélo de montagne et l'équitation.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terres	Terre de la Couronne
Taille	870 hectares terrestres, zone marine de plus de 345 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Réseau de sentiers pédestres, y compris des belvédères avec vues panoramiques en 360 degrés. - Possibilités de randonnées pédestres, de vélo de montagne et d'équitation. - Occasion d'explorer la possibilité d'offrir des activités récréatives aquatiques.
Valeurs écologiques	- Des sources d'eau alimentent huit bassins hydrographiques; quatre parmi ces ruisseaux font partie des sites répertoriés dans l'Inventaire des écosystèmes sensibles (IES); les autres font partie de plus grands sites boisés de l'IES. - Les terres humides, Smooth Swamp et Saddle Bog plus particulièrement, font partie des sites de grande valeur de conservation répertoriés dans l'IES. - C'est l'un des plus grands secteurs de forêts anciennes non perturbées de la région. - L'IES de l'an 2000 a désigné tout ce bloc comme étant un écosystème fragile, surtout pour sa forêt plus ancienne et sa forêt de seconde génération qui figurent parmi les plus importantes de la région. - La taille et la diversité de ce bloc assure la diversité des habitats et des écosystèmes (forêt mature, ancienne et jeune forêt, marécages et falaises). - La taille et la diversité de ce bloc assure la diversité des habitats dans une forêt intérieure non perturbée qui est propice pour de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs et migrateurs, dont une variété de parulines ainsi que de nombreux mammifères comme les chauve-souris, les couguars et les oiseaux non migrateurs comme le petit duc des montagnes et le tétras sombre. - Un des rares lieux de nidation dans la province pour l'urubu à tête rouge. - L'environnement marin situé près des côtes est fréquenté par le grèbe élégant (figure sur la liste route), l'arlequin plongeur (figure sur la liste jaune), le goéland cendré (figure sur la liste bleue), le guillemot colombin et plusieurs espèces de mouettes, de canards, de cormorans, de huards et de harles. - Le Hutt Channel est une zone de remontée d'eau froide importante pour le sébaste, la pieuvre géante du Pacifique ainsi que l'éponge silicieuse.
Cotation de Parcs Canada	Zone hautement prioritaire comprenant le plus grand nombre de secteurs d'intérêt de grande et de très grande valeur écologique et le plus grand nombre d'écosystèmes fragiles.
Analyse initiale des tenures	L'évaluation initiale a permis de relever 47 tenures. La majorité relève de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., les permis d'utilisation des eaux et les ententes relatives à l'utilisation des eaux, les permis d'utilisation des services et les emprises); douze modes d'occupation devront faire l'objet d'un examen plus approfondi et pourraient devoir être exclus (p. ex., les concessions minières, la réserve d'exploitation de carrière).
Réflexions	- Le plan de 1990 en matière de parcs de la Colombie-Britannique (1991) et le rapport sur la zone verte de l'île Bowen (1992) accordent une haute priorité à la protection de ce parc provincial. - Certains propriétaires fonciers utilisent des sentiers pédestres qui ne font pas partie du réseau de sentiers officiels donnant accès à leurs propriétés. Ces utilisations préexistantes seraient respectées dans l'éventualité où une réserve de parc national était établie. - Les lots subdivisés sur des concessions publiques en face de Collingwood Channel ne sont pas inclus dans les limites proposées. - Des permis d'accès à de nombreux cours d'eau ont été octroyés à des fins d'utilisation locale. - Comprend trois réserves de bassins hydrographiques qui délimitent des zones de captage cruciales pour l'île. - On trouve des adeptes de vélo de montagne dans ce bloc de la Couronne. - Il existe des emprises pour les sites de communication et des routes permettant d'y accéder sur le sommet du Mount Gardner. Des barrières ont été érigées sur ces chemins pour en restreindre l'accès. - Une carrière de gravier de 18,8 ha et une réserve d'exploitation de carrière se trouve à la base du versant nord-est du Mount Gardner.
Recommandation	L'intégrer au *Concept de parc révisé*. Élargir la composante marine dans le *Concept de parc révise* pour y inclure Hutt Channel.

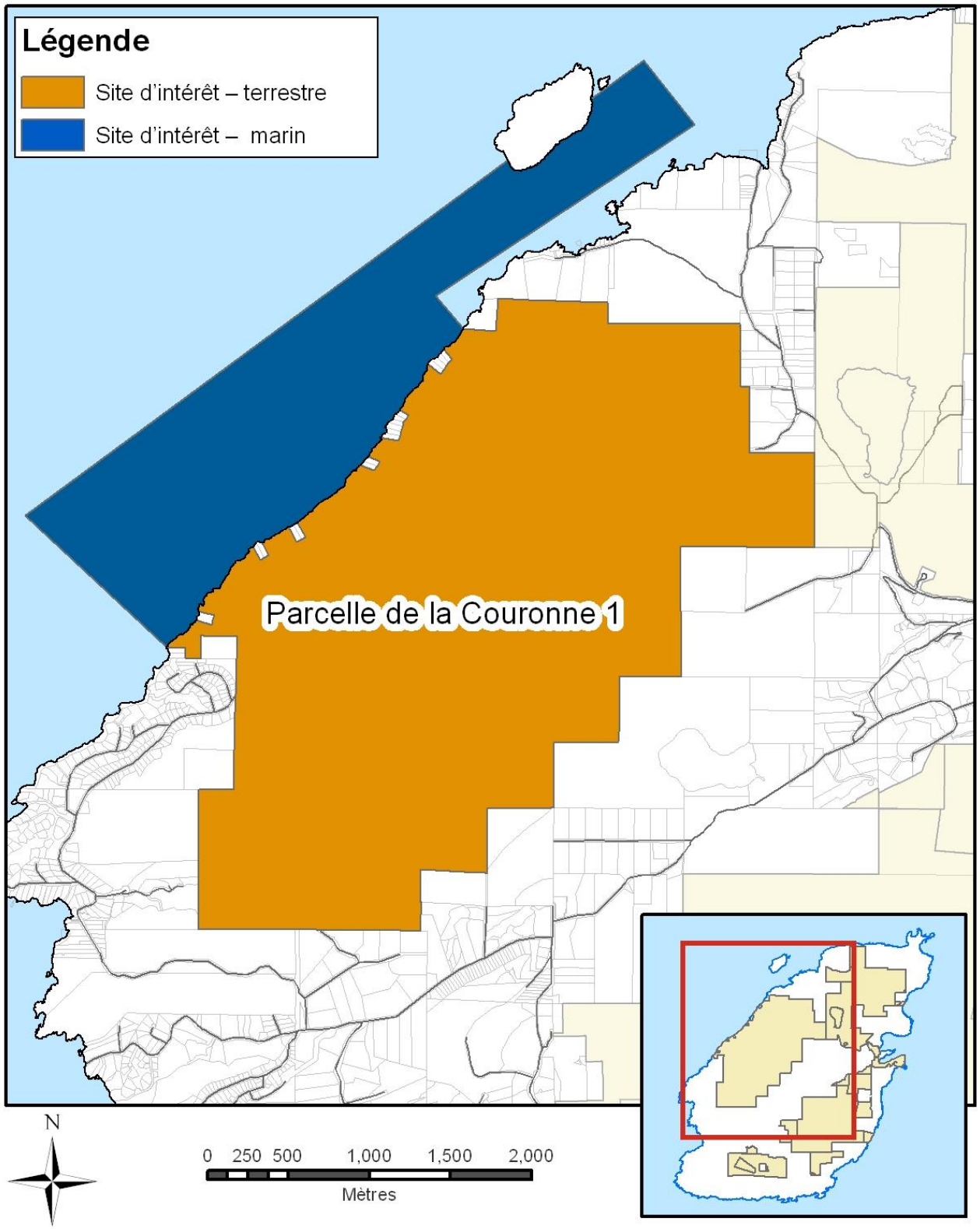
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 1
N
0 250 500 1,000 1,500 2,000
Mètres

Bloc 2 de la Couronne : Mount Collins

Les caractéristiques naturelles du Mount Collins constituent un exemple exceptionnel de marécages rares dans le sud de la Colombie-Britannique. Le marais Meadowhawk est l'un des rares marécages non perturbés de la région de l'Islands Trust Fund reconnu pour sa grande variété de libellules. La région possède également des peuplements sains d'anciennes forêts mixtes mélangées à des affleurements rocheux qui servent d'habitat et de corridor pour la faune sauvage qui se déplace en direction du lac Killarney.

Le Mount Collins n'a pas de réseau de sentier bien aménagé pour les visiteurs.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la Couronne
Taille	332 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Moins de sentiers aménagés et accès plus limité par rapport au Mount Gardner.
Valeurs écologiques	- Quatrième zone en importance sur le plan des valeurs écologiques très élevées, mais sa valeur écologique par unité est faible (31 %). - Caractérisé par un peuplement forestier secondaire (100-200 ans) qui alterne avec d'anciens douglas de Menzies, des monticules rocheux et des affleurements rocheux. - Le marais Meadowhawk est l'un des plus perturbés, des plus diversifiés sur le plan biologique et des plus rares du sud de la Colombie-Britannique. - Contient une quantité modérée (plus de 100 ha) d'écosystèmes fragiles. - Le cœur de la forêt procure un habitat important pour la faune sauvage.
Valeurs culturelles	Les sites archéologiques présents sur les lieux feront l'objet de recherches supplémentaires.
Cotation de Parcs Canada	Cotation au rang des priorités élevées.
Analyse initiale des tenures	L'évaluation initiale a permis de relever 21 tenures. La majorité relève de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., les permis d'utilisation des eaux, les ententes relatives à l'utilisation des eaux, les emprises de services publics); une tenure exige une étude plus poussée.
Considérations opérationnelles	- Plusieurs baux résidentiels le long des côtes donnant sur le canal nord de l'île Bowen sont maintenant exclus de la terre de la Couronne. Ces propriétés sont accessibles par route ou par bateau. - Permis et infrastructure pour utiliser l'eau des ruisseaux de ce bloc. - D'autres permis d'utilisation d'eau, de cours d'eau et d'aires de recharge sont délivrés dans ce bloc. - On y trouve trois réserves de bassins hydrographiques désignées. - Un sentier équestre traverse la partie ouest du bloc (il s'étend de Woods Road à Honeymoon Lake).
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

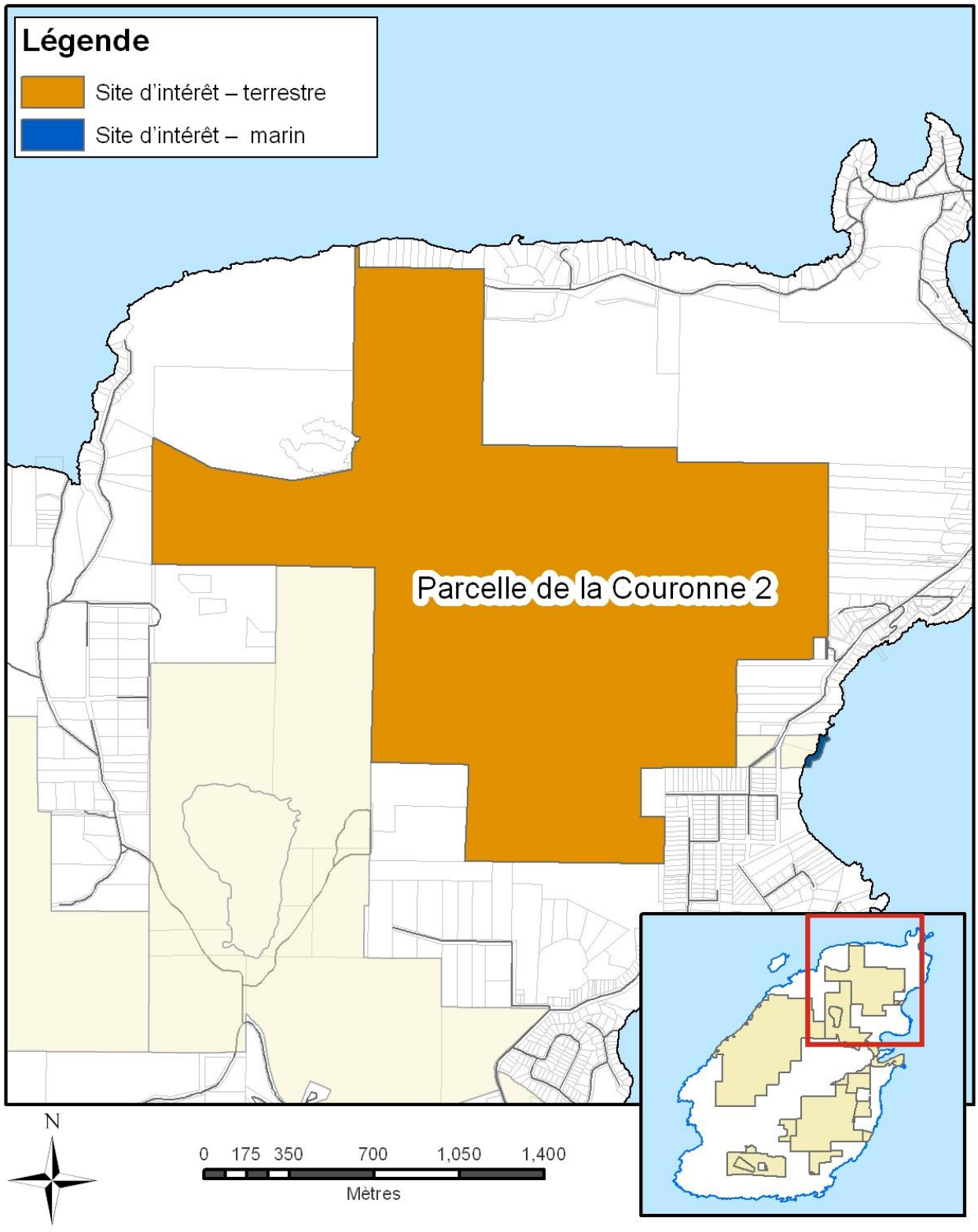
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 2
N
0 175 350 700 1,050 1,400
Mètres

Bloc 3 de la Couronne : Valhalla et Bloc 4 de la Couronne : Plate-forme reine Charlotte

Les caractéristiques naturelles de Valhalla et de la plate-forme reine Charlotte forment une importante zone tampon pour la réserve écologique Bowen Island et la réserve naturelle Singing Woods. On trouve également sur ces terres différentes espèces d'oiseaux et un ruisseau à saumon.

Valhalla et la plate-forme reine Charlotte n'offrent pas beaucoup de possibilités récréatives aux visiteurs.

Bloc 3 de la Couronne : Valhalla

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la couronne
Taille	47 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Sentiers pédestres
Valeurs écologiques	- 78 % de la valeur écologique du secteur est élevée et très élevée. - Forte proportion d'écosystèmes fragiles. - Connectivité de l'habitat : adjacent à la réserve écologique et à la réserve naturelle Singing Woods. - Comporte de nombreux sites où des oiseaux variés vont se percher et se nourrir. - Divers cours d'eau prennent leur source dans ce bloc ou le parcourent, y compris Davies Creek, un ruisseau à saumon. - On ne dispose pas de données détaillées sur la faune de ce bloc; on sait toutefois que l'épervier de Cooper (*Accipiter cooperii*) l'habite et on y trouve également d'importantes aires de repos pour le grand corbeau (*Corvus corax*) et la corneille d'Alaska (*Corvus caurinus*). - Le colibri d'Anna (*Calypte anna*) est réputé hiverner de ce côté de l'île.
Cotation de Parcs Canada	Priorité élevée.
Analyse initiale des tenures	Une première évaluation a permis de relever neuf tenures. Toutes relèvent de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., les permis d'utilisation des eaux, les ententes relatives à l'utilisation des eaux, l'emprise de service public). .
Considérations opérationnelles	- Plusieurs aires de recharge comme Davies Creek, Robertson Creek et Trimble Creel. - Des permis d'utilisation des cours d'eau ont été octroyés aux fins d'utilisation et de consommation humaines. - Des sentiers ont été aménagés du côté est de ce bloc.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

Bloc 4 de la Couronne : plate-forme reine Charlotte

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la Couronne
Taille	31 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Les possibilités récréatives sont limitées en raison des pentes abruptes.
Valeurs écologiques	- Faible valeur écologique par unité de surface. - Adjacent à une réserve écologique. - Peu d'écosystèmes fragiles (10 ha). - On ne dispose pas de données détaillées sur la faune de ce bloc; on sait toutefois que l'épervier de Cooper s'y reproduit et qu'on y trouve d'importantes aires de repos pour le grand corbeau et la corneille d'Alaska. - Le colibri d'Anna (*Calypte anna*) est réputé hiverner de ce côté de l'île.
Cotation de Parcs Canada	Priorité modérée.
Analyse initiale des tenures	L'évaluation initiale a permis d'établir une tenure pour une réserve de bassin hydrographique; peut être appliquée aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada.*
Considérations opérationnelles	S/O
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

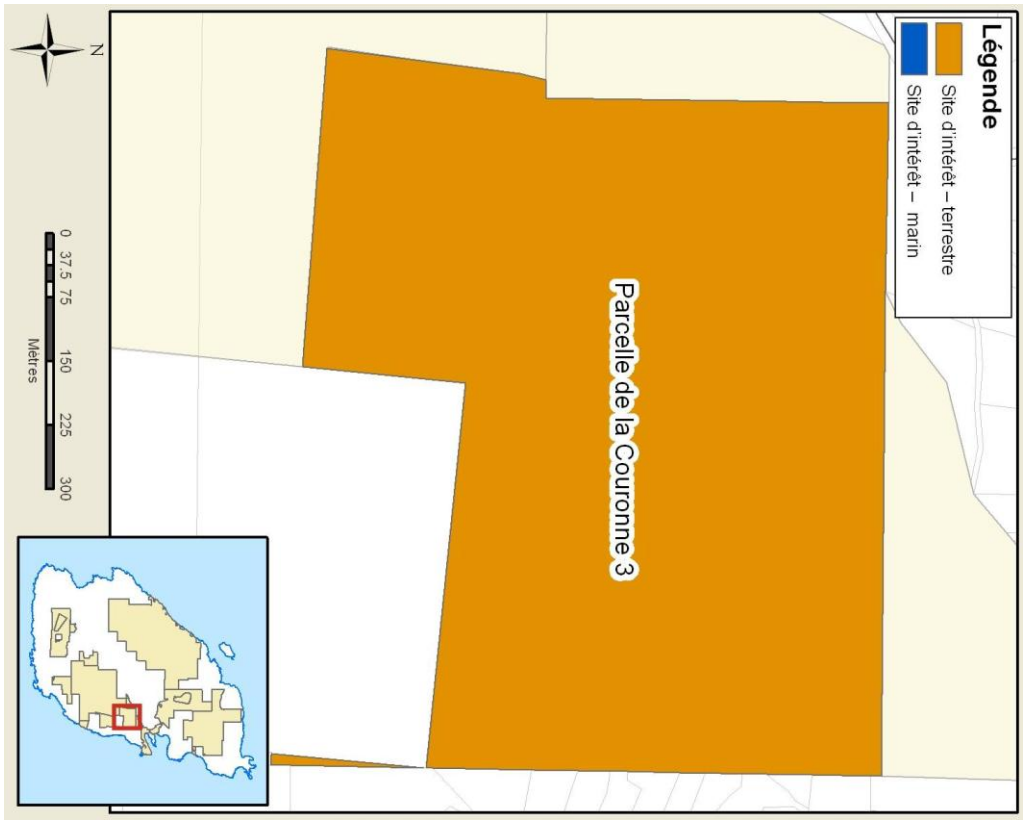
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 3
N
0 37.5 75 150 225 300
Mètres

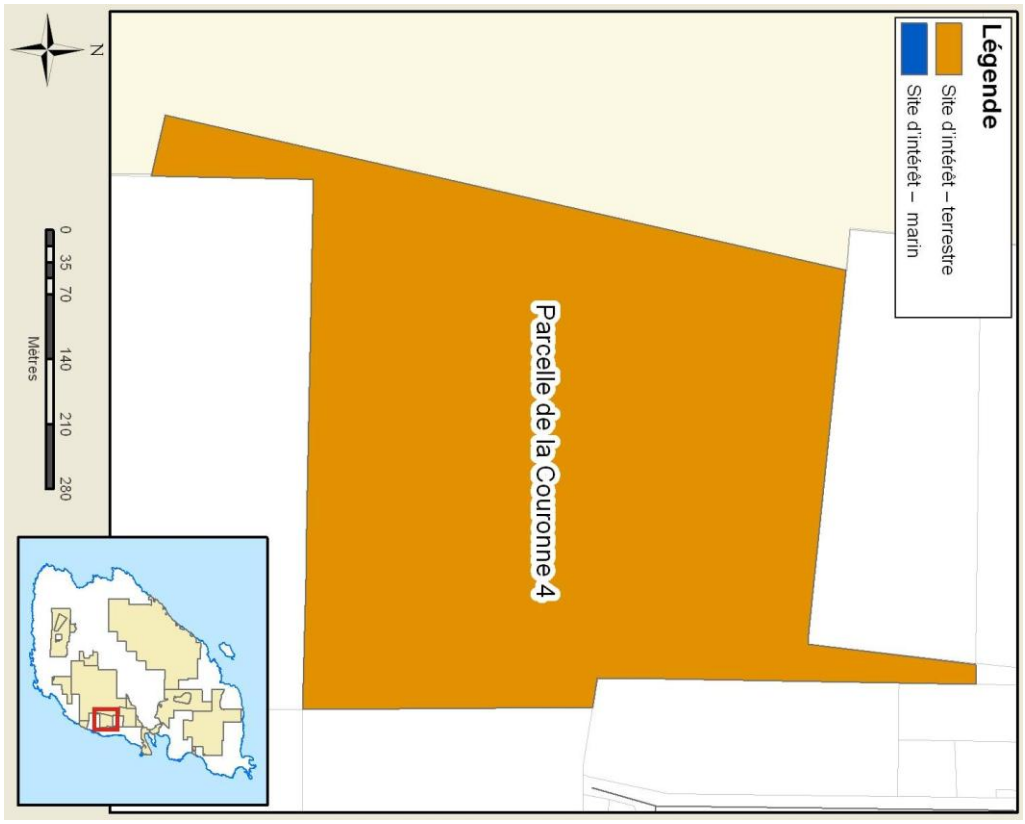
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 4
N
0 35 70 140 210 280
Mètres

Bloc 5 de la Couronne : Cowan Point

Les caractéristiques naturelles de Cowan Point présentent des valeurs de conservation exceptionnellement élevées par la présence de forêts centenaires de douglas taxifoliés, de petits étangs riches en nutriments et de bassins hydrographiques qui favorisent la biodiversité et constituent un habitat important pour la faune. Plusieurs cours d'eaux passant par Cowan Point prennent leur source dans la réserve écologique Bowen Island. Certains de ces cours d'eau servent de source d'approvisionnement en eau pour la collectivité.

Cowan Point offre peu de sentiers à usages multiples aux visiteurs.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la Couronne
Taille	52 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Prévoit quelques activités récréatives comme la randonnée pédestre et l'équitation. - Un sentier équestre traverse la portion sud du bloc.
Valeurs écologiques	- 97 % du secteur présente une valeur écologique élevée et très élevée. - Assure la connectivité de l'habitat par sa proximité par rapport à la réserve écologique. - Forte proportion d'écosystèmes fragiles. - Le bloc 5 et la réserve écologique sont compris dans le site boisé de l'IES 1997, une très vaste forêt mixte secondaire qui constitue la matrice de certains polygones de plus petite taille de l'écosystème et favorise leur interconnectivité. Ce site à lui seul est la neuvième plus importante forêt secondaire relevée dans tout le secteur de l'IES et il est le deuxième plus important écosystème secondaire du secteur de l'Islands Trust Fund après le Mount Gardner. Il est plus de 2,5 fois plus important que l'écosystème secondaire qui le suit par sa taille dans le secteur de l'Islands Trust Fund (T1704 sur l'île d'Arcy). - On ne saurait trop insister sur l'importance de la conservation de ce bloc.
Cotation de Parcs canada	Priorité très élevée.
Analyse initiale des tenures	- L'évaluation initiale a permis de relever sept tenures : la majorité est régie par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada,* y compris les emprises de services publics; une tenure pour permis de coupe de l'occupant avec droit de passage.
Considérations opérationnelles	Des permis d'utilisation des eaux en aval ont été délivrés pour plusieurs ruisseaux.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

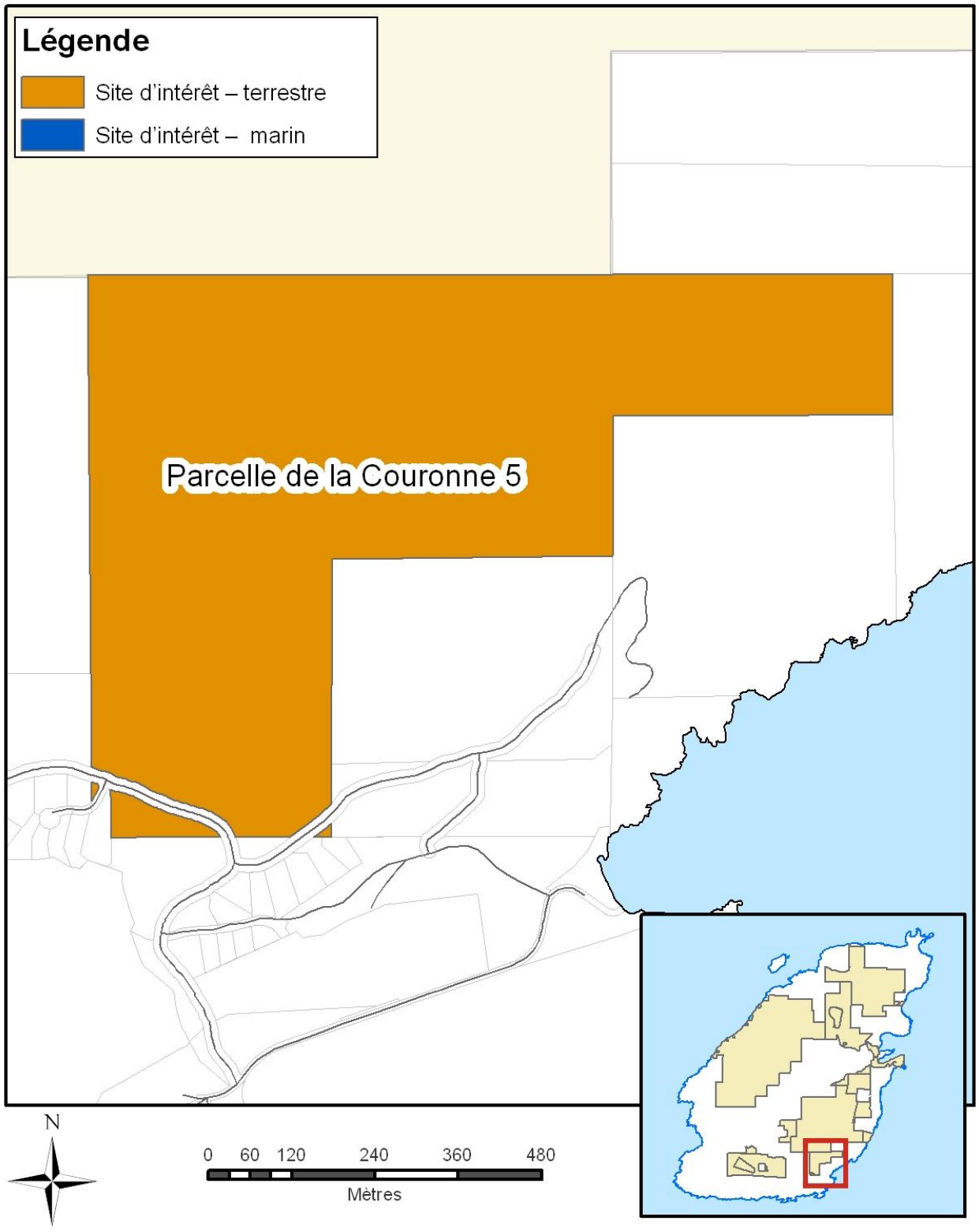
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 5
N
0 60 120 240 360 480
Mètres

Bloc 6 de la couronne : Radar Hill

Radar Hill sert de zone tampon protectrice pour la réserve naturelle Fairy Fen. Cette zone forestière est l'un des rares endroits de l'île Bowen où l'on trouve à la fois des arbres feuillus et des conifères.

Radar Hill permet aux visiteurs d'accéder aux réseaux de sentiers du cap Roger Curtis, du Mount Gardner et du parc régional Crippen, ainsi qu'il est mentionné dans la stratégie de Greenways.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la Couronne
Taille	79 hectares dans le *Concept préliminaire de parc,* 130 hectares dans le *Concept de parc révisé.*
Possibilités pour le visiteur	- Présente quelques possibilités récréatives (marche, randonnées pédestres, équitation).
Valeurs écologiques	- Situé sur le site n^{o} 1990A de l'IES qui est l'un des deux plus anciens polygones de seconde venue de tout le secteur d'étude de l'IES. On y trouve des forêts de conifères et de feuillus mixtes (l'autre site se trouve près de la pointe St. John, sur l'île Mayne). La relative rareté de ce type de paysage est une bonne indication de son importance au plan de la conservation. - Sa haute et très haute valeur écologique est la troisième en importance dans ce secteur d'intérêt. - Englobe la réserve naturelle Fairy Fen et lui sert de tampon protecteur. - On y trouve le troisième plus grand nombre d'écosystèmes fragiles de tous les secteurs d'intérêt. - Est composé de forêts de deuxième génération contenant à la fois des conifères et des arbres feuillus mixtes.
Cotation de Parcs Canada	Très haute priorité
Analyse des tenures	L'évaluation initiale a relevé huit tenures. La majorité d'entre elles est régie par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., permis d'utilisation de l'eau et entente relative à l'utilisation de l'eau); d'autres mesures devront être prises pour l'une des tenures.
Considérations opérationnelles	- Une section du bloc 6 a été retirée des limites proposées au départ car un permis de la Couronne a été octroyé pour l'extraction minière. - Il existe des droits de passage dans tout le bloc – la plupart touchent l'accès aux tours de communication. - Plusieurs tours VHF (à très haute fréquence) se trouvent sur les concessions, près du point le plus élevé.
Recommandation	Modifier les limites afin d'inclure tout le bloc 6, à l'exception du permis d'extraction minière et de l'emprise du chemin d'accès à la carrière.

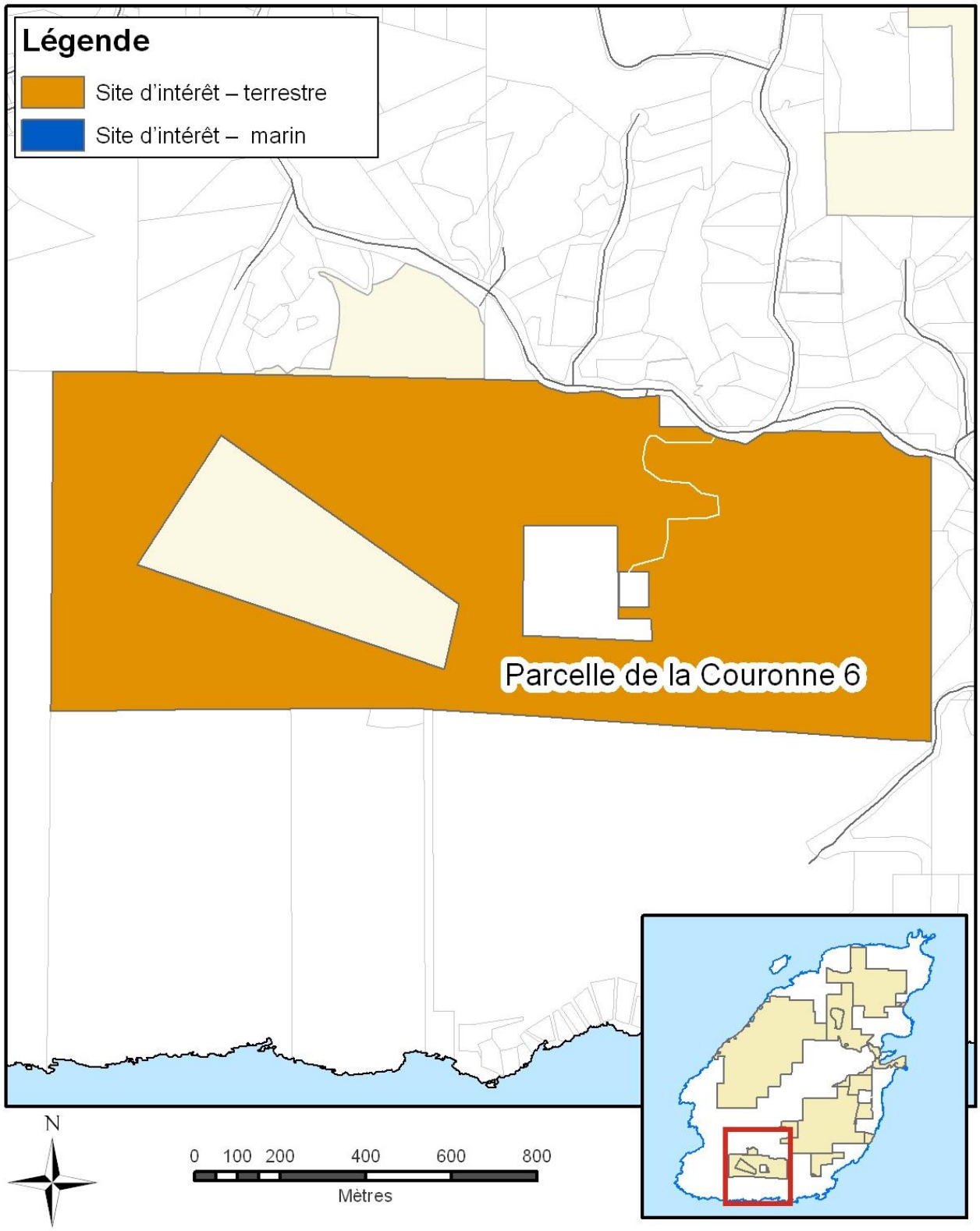
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 6
N
0 100 200 400 600 800
Mètres

Bloc 7 de la Couronne – Petit lac Josephine (forêt montagneuse Hen)

Les caractéristiques naturelles du lac Josephine constituent une zone tampon importante pour la réserve écologique Bowen Island. Les forêts isolées sont un habitat propice à la fois pour la nidification, l'alimentation et le gite de nombreuses espèces d'oiseaux, y compris le grand héron bleu, l'épervier brun, diverses grives vraies et le viréo de Hutton.

Propriétaire foncier	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terre de la Couronne
Taille	33 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Inconnues
Valeurs écologiques	- L'endroit isolé de ce bloc constitue un habitat privilégié pour plusieurs espèces fauniques qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur l'île. - Les principales espèces observées sont notamment le grand héron bleu (figure sur la liste bleue), l'urubu à tête rouge, le pyrargue à tête blanche, le grand pic, l'épervier de Cooper, l'épervier brun, le petit duc des montagnes et la chouette rayée. Toutes ces espèces nécessitent de vastes étendues d'anciennes forêts pour la nidification, l'habitat, la nourriture et le gite. - Les espèces d'oiseaux qui nidifient ici sont notamment le pigeon à queue barrée, le tétras sombre, diverses grives vraies et le viréo de Hutton. - 96 % du secteur présente une très grande valeur écologique. - Forte proportion d'écosystèmes fragiles.
Cotation de Parcs Canada	Très haute priorité
Analyse initiale des tenures	L'évaluation initiale a permis de relever sept tenures régies aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., les permis d'utilisation de l'eau et la réserve du bassin hydrographique).
Considérations opérationnelles	- Le lot constitue une aire de recharge pour deux sources dont l'une se jette dans le ruisseau Proudlock, puis dans le lac Grafton, et l'autre se jette dans un affluent du ruisseau Josephine. De nombreux permis ont été accordés pour les eaux en aval. - Trois réserves de bassin hydrographique de ce bloc de la Couronne assurent d'importantes fonctions de recharge pour les deux principales sources d'approvisionnement en eau domestique de l'île Bowen. - En 1999, une petite route publique a été construite (sur 300 mètres) dans le nord-ouest, afin de permettre l'accès à la terre adjacente.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

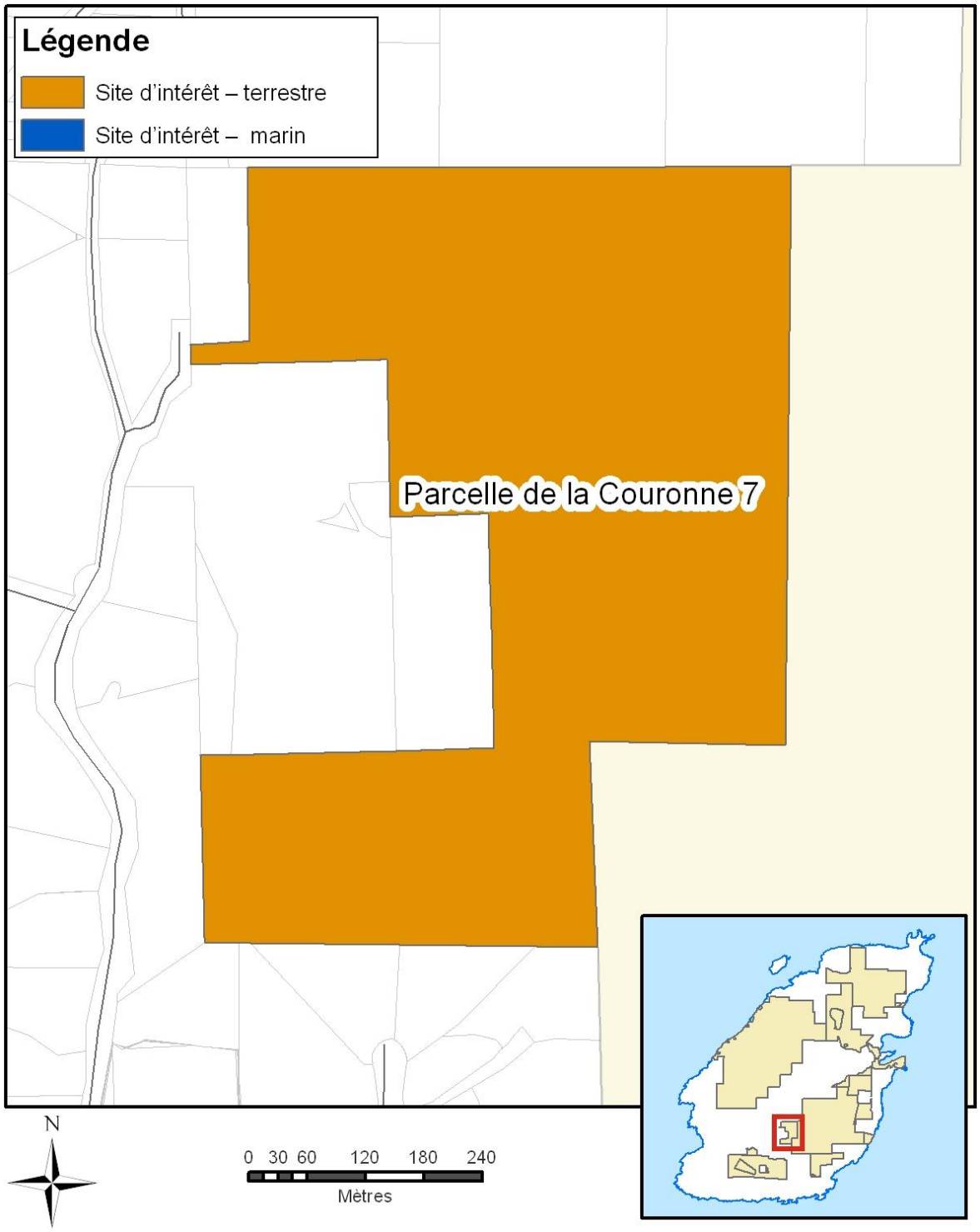
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcelle de la Couronne 7
N
0 30 60 120 180 240
Mètres

Terres vacantes de la Couronne : les terres Lieben

Les terres Lieben n'ont pas été incluses dans le *Concept préliminaire de parc*; elles ont toutefois été incluses à la suite des recommandations formulées au cours de séances de consultation et dans des soumissions présentées par la Bowen Island Heritage Preservation Association et le Bowen Island Arts Council.

Les caractéristiques naturelles des terres Lieben offrent la connectivité avec le bloc 2 de la Couronne – le Mount Collins et l'océan.

Les terres Lieben permettraient de faire le pont avec la communauté culturelle par la présence depuis toujours d'artistes et d'écrivains à la retraite, dont plusieurs Canadiens de renom.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Terres vacantes de la Couronne
Taille	3,74 hectares terrestres, 0,5 hectares marins
Possibilités pour le visiteur	- Possibilités d'explorer l'histoire culturelle. - Il existe un sentier pédestre sur la propriété.
Valeurs écologiques	- Connectivité à la terre, adjacente au bloc 2, le Mount Collins. - Inventaire biologique de référence – 1964 - La profondeur des falaises et des ravins des ruisseaux a eu un effet dissuasif sur l'exploitation forestière; ainsi, des peuplements de forêts anciennes sont demeurés intacts.
Valeurs culturelles	- Grande valeur historique locale. - Ancien lieu de retraite pour les artistes et les auteurs.
Cotation de Parcs Canada	N'a pas été coté.
Analyse initiale des tenures	S/O
Considérations opérationnelles	- Les anciens propriétaires de ces 3,82 hectares de terres vacantes, Einar et Muriel Nielson, ont offert la propriété au gouvernement provincial en avril 1977, à condition qu'elle « soit conservée indéfiniment comme réserve naturelle et que l'usage public et la gestion de l'habitat demeurent sous contrôle gouvernemental ». - Offertes dans le cadre du programme provincial de l'inventaire Greenbelt; figurent maintenant sur la liste des terres vacantes de la Couronne. - On y trouve des restes de structures, y compris des fondations et un bâtiment sur le point de s'effondrer. - Des consultations publiques indiquent que la population appuie l'inclusion des terres Lieben. - Le Bowen Island Arts Council agit à titre d'intendant des terres et il souhaite continuer à jouer ce rôle et créer un centre d'interprétation. - Possibilité de partenariat.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*. Inclure le secteur marin, une extension de 25 m.

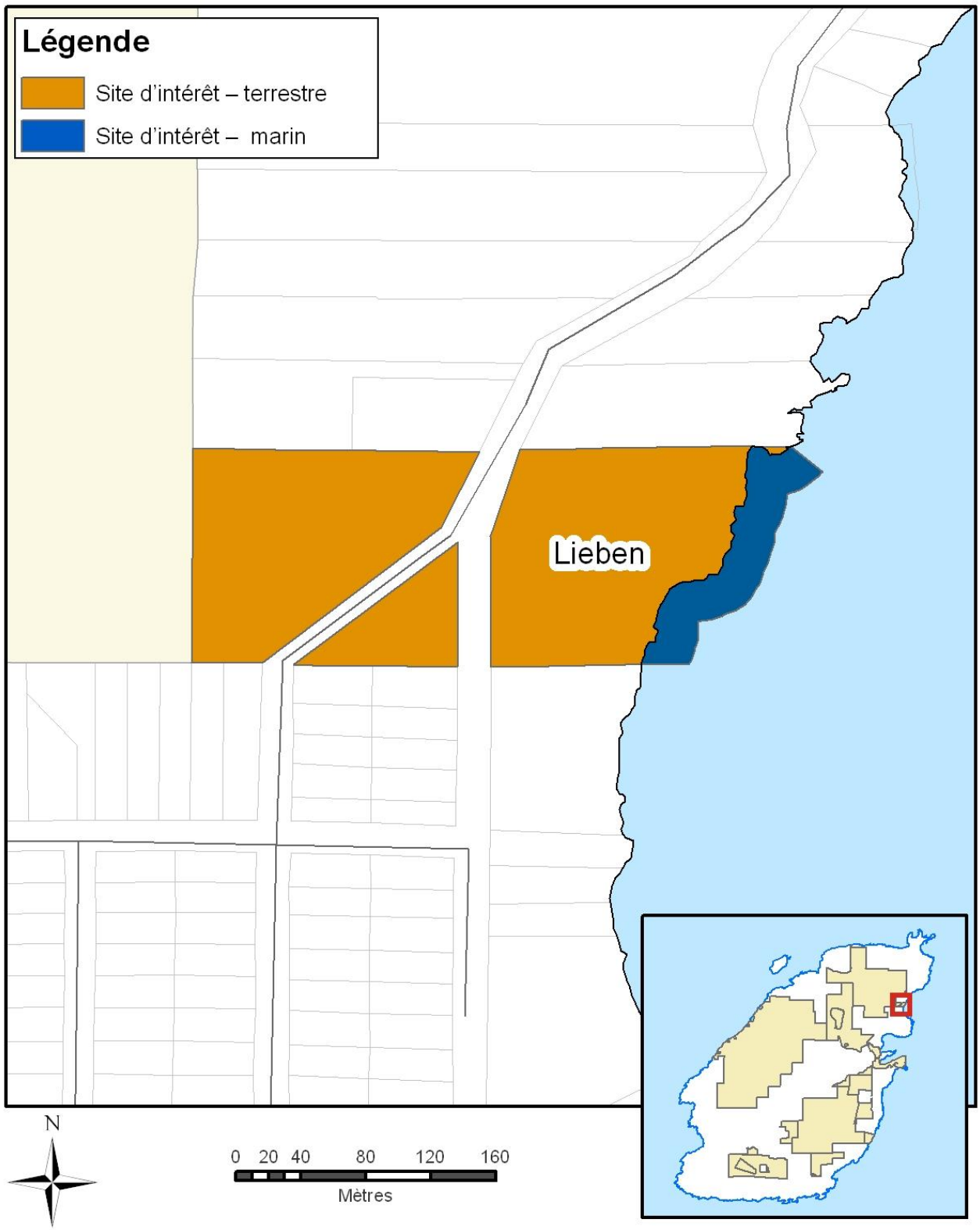
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Lieben
N
0 20 40 80 120 160
Mètres

Réserve écologique Bowen Island

La réserve écologique Bowen Island qui comprend un milieu humide et une vaste forêt mature de seconde venue présente des valeurs de conservation exceptionnellement élevées. On y trouve des plantes comme le chou puant et des animaux sauvages comme la salamandre foncée. Les terres sont déjà protégées depuis près de 40 ans en tant que réserve écologique, mais elles ne présentent aucune possibilité sur le plan récréatif.

Pour le visiteur, la réserve écologique Bowen Island de la Colombie-Britannique n'offre ni services ni installations et ses possibilités sont limitées du fait de son statut de réserve écologique. Il serait possible d'y offrir des programmes d'interprétation guidée et d'y faire de la recherche.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Réserve écologique (terre de la Couronne)
Taille	391 hectares
Possibilités pour le visiteur	- Cette réserve de la Colombie-Britannique n'offre ni services ni installations aux visiteurs. - Son statut de réserve écologique limite les possibilités pour le visiteur. - Les possibilités pour le visiteur se limitent à des programmes d'interprétation guidée et à la recherche.
Valeurs écologiques	- Contient le deuxième plus grand nombre de secteurs d'intérêt de grande et de très grande valeur écologique et le deuxième plus grand nombre d'écosystèmes fragiles. - Contient un peuplement relativement vaste de forêts secondaires matures. - Les deux associations les plus importantes sont le douglas de Menzies-salal-mousse (*Stokesiella oregano*) et le douglas de Menzies-mahonia à feuilles de houx-polypode réglisse. - On y trouve également le pin tordu latifolié, la pruche de l'Ouest et le thuya géant, dont les plus notables sont le cèdre-épinette de Sitka-chou puant-carex. - On y trouve d'autres espèces d'arbres comme le sapin grandissime, l'érable grandifolié, l'arbousier, le cornouiller, le cerisier amer et le cascara. - Les amphibiens relevés ici sont notamment la salamandre foncée et la rainette du pacifique. - Le cerf mulet et l'écureuil de Douglas sont présents, et la souris sylvestre, le campagnol de Townsend et la musaraigne sont susceptibles de s'y trouver du fait de leur présence avérée sur l'île Bowen. - Les oiseaux n'ont pas été inventoriés.
Cotation de Parcs Canada	Très haute priorité
Analyse initiale des tenures	L'évaluation initiale a permis de relever quatre tenures qui répondent toutes aux exigences d'un parc national.
Considérations opérationnelles	- Réserve écologique.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

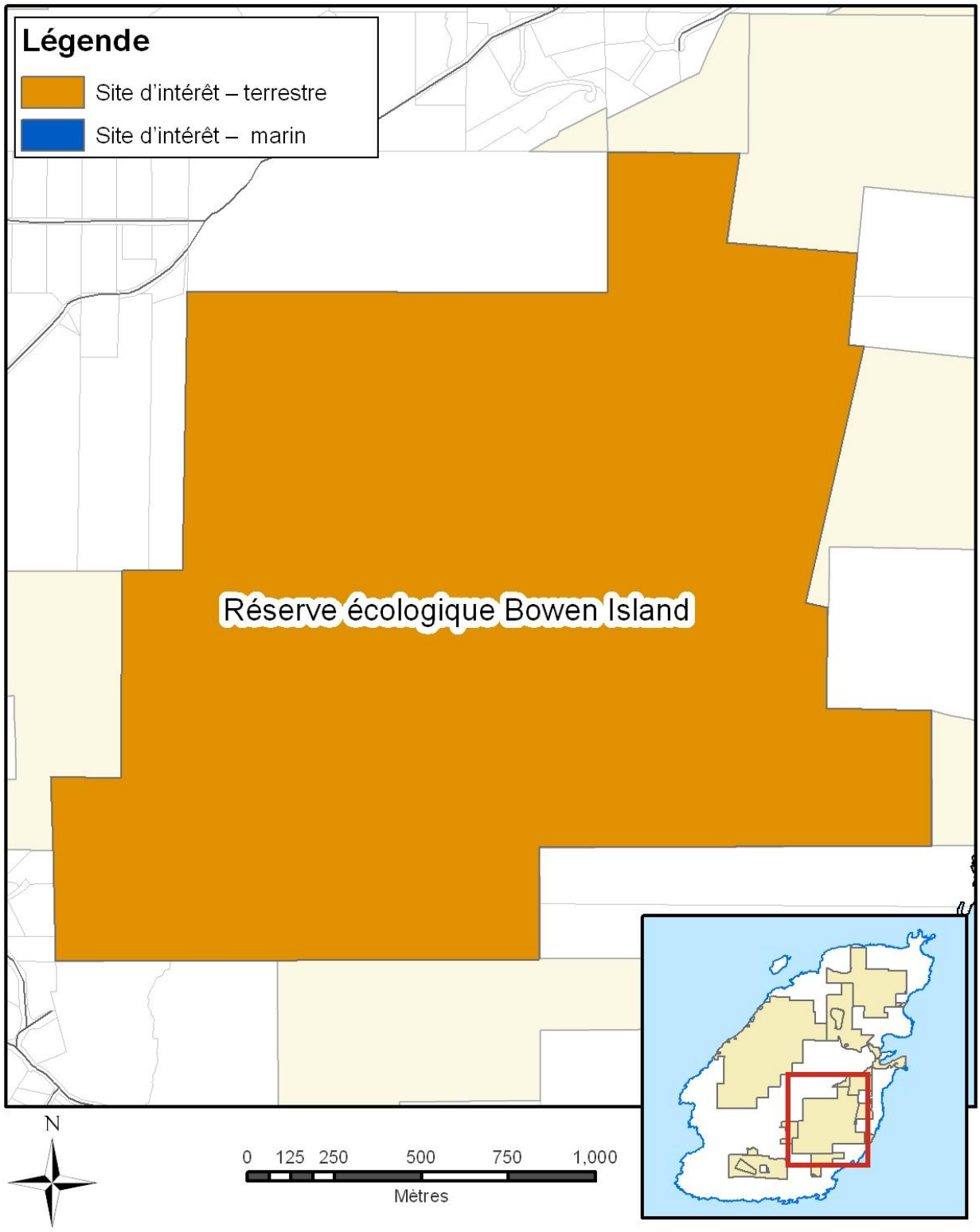
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Réserve écologique Bowen Island
N
0 125 250 500 750 1,000
Mètres

Parc provincial Apodaca

Le parc provincial Apodaca présente des valeurs de conservation exceptionnellement élevées du fait de la présence de ses communautés de plantes uniques comme le quamassie bleu, la plectritris congesta (sea blush) et la collinsie printanière. On trouve des escarpements abrupts le long de l'océan, avec des monticules rocheux qui dominent presque tout le paysage. Il comprend également un petit cours d'eau, l'Optimist Creek, dont l'écoulement est ininterrompu toute l'année durant. Il prend sa source dans un petit lac de la réserve écologique Bowen Island et se jette dans une chute à proximité du littoral. L'aire marine comprend des cuvettes de marée et des chenaux de refoulement bien développés.

Pour le visiteur, les terres ne sont actuellement accessibles que par la voie maritime ou par des sentiers. Le secteur offre des vues panoramiques sur la baie Howe, jusqu'à Vancouver, et sur le Détroit de Georgie, avec des montagnes spectaculaires en toile de fond.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Parc provincial de catégorie A
Taille	10 hectares d'aires terrestres, 7 hectares d'aires marines
Possibilités pour le voyageur	- Le parc est accessible par la voie maritime ou par un sentier de quelque 45 minutes de marche dont une partie se trouve sur un chemin public, et l'autre partie a été aménagée à partir du terminal du traversier de l'anse Snug. Une emprise permet d'accéder légalement à ce sentier par les terres privées qui se trouvent à proximité. - Le parc n'est pas développé et il n'existe aucune installation pour les visiteurs. - Les activités auxquelles le visiteur peut s'adonner d'après la liste actuelle des parcs de la Colombie-Britannique sont notamment la photographie, les pique-niques, l'étude de la nature et la pêche sur les rives. - Offre des vues spectaculaires et un accès à la mer.
Valeurs écologiques	- Tout le secteur présente des valeurs écologiques élevées et très élevées. - Les plantes que l'on y trouve sont notamment, la Sea Blush (*plectritris congesta*), le quamassie bleu (*Collinsia* sp.) et le zigadène vénéveux (*zigadenous venenous*). - On y trouve une petite population de quamassie bleu et la région du Lower Mainland est l'un des rares endroits où la présence de cette plante est avérée. - On y trouve des communautés bien établies de mousse et de lichen (*Rhacomitrium, Cladina*) sur les affleurements rocheux. - On trouve diverses plantes herbacées dans les baissières, là où l'humidité souterraine descend le long des pentes. - On y trouve au large des côtes une variété d'oiseaux marins, dont le guillemot à long bec, le guillemot colombin et le cormoran pélagique. Parmi les mammifères marins qu'on y trouve, citons le phoque commun et le faux-orque. - La vie dans les zones intertidales et sous-marines comprend notamment des anémones, la pieuvre du Pacifique, le sébaste et la morue longue. - Les cuvettes de marées contiennent des populations d'étoiles de mer ocre et des chabots de bâche. - La présence avérée de pellets et des signes de broutages indiquent que le cerf à queue noire utilise le parc abondamment, se nourrissant du salal au printemps. - Les oiseaux que l'on trouve généralement dans la forêt sont le tétras sombre, la paruline grise, la mésange à dos marron et la sitelle à poitrine rousse.
Valeurs culturelles	- Major J.S. Matthews, un historien de renom de Vancouver, a donné la propriété à la province en mémoire de son fils. Établi en 1954. - Le nom du parc honore le nom donné aux îles à l'entrée de la baie Howe par les premiers navigateurs espagnols.
Cotation de Parcs Canada	Très haute priorité
Analyse initiale des tenures	Une première évaluation a permis de relever deux tenures : les deux peuvent relever de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada.*
Considérations opérationnelles	- Le plan de gestion du parc de 1983 comprend les objectifs suivants : 1) préservation – préserver les caractéristiques particulières du parc, y compris les communautés de plantes uniques; 2) loisirs – possibilité d'offrir des activités de jour et d'y accueillir les visiteurs à pied de nuit. - Il est possible d'obtenir un permis d'utilisation de l'eau à des fins domestiques.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*; extension marine de 200 m.

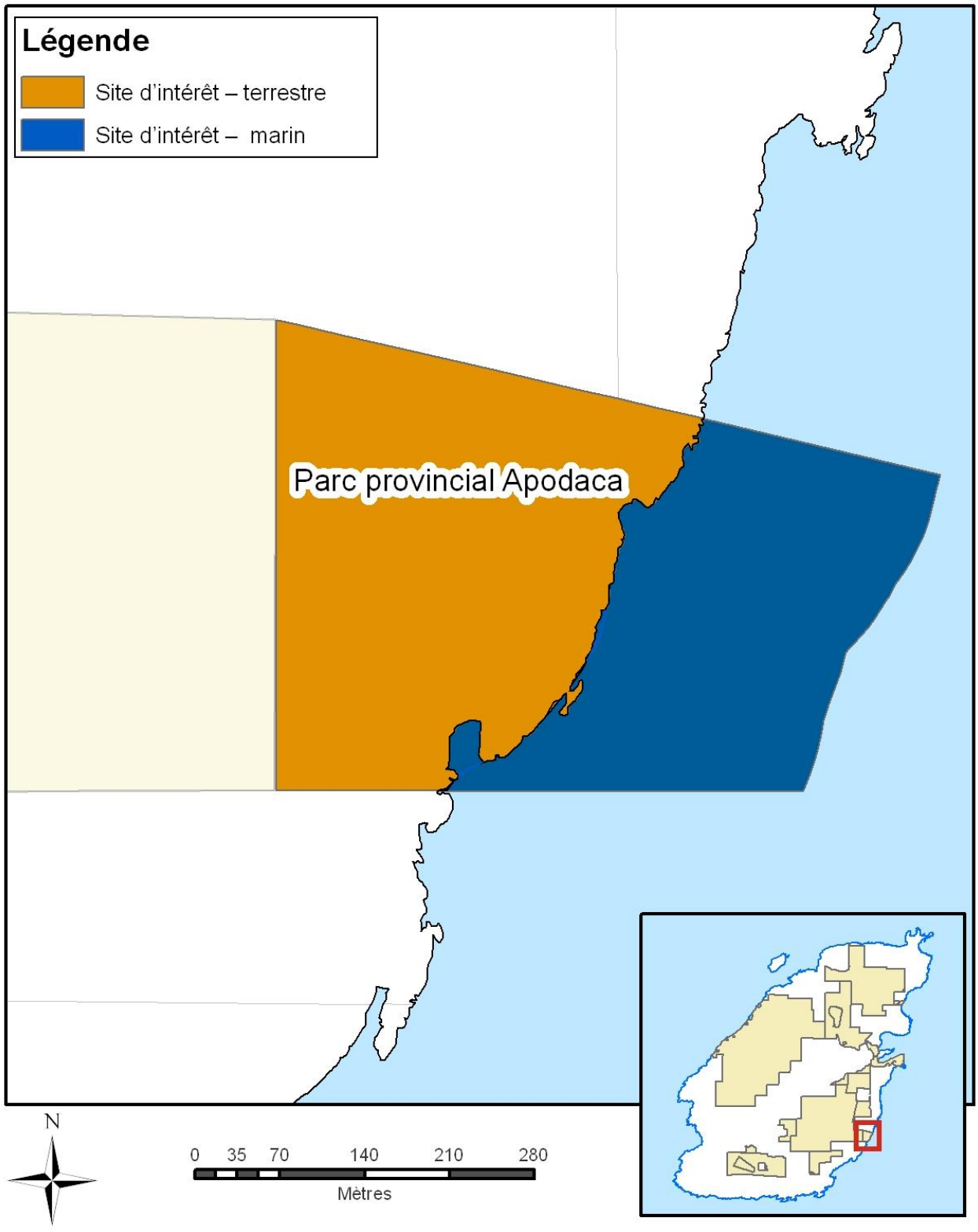
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parc provincial Apodaca
N
0 35 70 140 210 280
Mètres

Parc régional Crippen

Le parc régional Crippen est composé d'écosystèmes diversifiés et souvent fragiles, y compris des forêts matures, des lacs, des falaises, des marécages, des terres rurales et de jeunes forêts.

Le parc régional Crippen et le lac Killarney de l'île Bowen sont la plaque tournante des activités récréatives de l'île Bowen. Les visiteurs peuvent s'y rendre à la sortie du traversier. Le secteur offre plus de 12 kilomètres de sentiers de marche, d'équitation et de vélo. Les visiteurs sont invités à découvrir la riche histoire du parc par l'entremise de ses vergers et de ses chalets rustiques. Ses installations actuelles comprennent t un terrain de balle molle, une écloserie et des abris à pique-nique. Les terres offrent une occasion exceptionnelle de participer à des programmes éducatifs et d'interprétation et à passer la nuit dans des chalets restaurés du patrimoine national.

Propriétaire	Région métropolitaine de Vancouver
Type de terre	Parc régional
Taille	242 hectares terrestres, 13 hectares marins
Possibilités pour le voyageur	- Adjacent au village de l'anse Snug, à quelques minutes à pied du traversier. - De nombreuses possibilités récréatives y sont offertes, comme les pique-niques, la marche, la randonnée en montagne, la pêche en eau douce, le canoë-kayak, les activités à la plage et l'appréciation de la nature. - Un vaste réseau de sentiers pédestres (12,5 km), d'équitation (5 km) et de vélo de montagne (5 km) bien délimités y est aménagé. - L'un de ses principaux attraits est le sentier de 1,6 km qui mène à un sentier de 4 km autour du lac Killarney, le tout assorti d'un trottoir de bois en direction des marécages. - On y trouve les installations suivantes : un terrain de balle molle, une écloserie et des abris à pique-nique. - Donne accès à d'autres sites historiques et culturels comme Davies Orchards et le pont-jetée surplombant la lagune à l'embouchure de Killarney Creek. - Les personnes en fauteuil roulant ont accès au pont-jetée, à la promenade Lady Alexandra et aux abris à pique-nique de l'anse Snug. - Les possibilités d'offrir des programmes d'interprétation et des programmes scolaires sont nombreuses.
Valeurs écologiques	- Cinquième zone en importance sur le plan des valeurs écologiques élevées et très élevées. - Composée d'écosystèmes variés, y compris des forêts matures, des lacs, des falaises, des marécages, des terres rurales et de jeunes forêts. - Environ la moitié du secteur est composée d'écosystèmes fragiles. - Connectivité à la terre, adjacente au bloc 2 – Mount Collins.
Valeurs culturelles	- Occupe environ 60 % des terres de l'ancien centre de villégiature de l'Union Steamship Company (USC), y compris l'Heritage Orchard et quelques chalets d'origine. Valeur historique locale élevée.
Cotation de Parcs Canada	- Très haute priorité
Analyse initiale des tenures	-Dix-neuf tenures. La majorité est régie par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (p. ex., les permis d'utilisation des eaux et les ententes sur l'eau); certaines exigent une étude plus poussée.
Considérations opérationnelles	- L'inclusion du parc régional Crippen dans la réserve de parc national est controversée. L'enquête téléphonique a donné les résultats suivants : 34 % s'y opposent; 32 % l'appuient; 30 % sont indécis et 3 % des répondants ont répondu : « cela dépend ». - Sur les quelques 181 hectares de terre de l'île Bowen qui font partie des réserves de terres agricoles (4 % de l'île), environ 99 hectares sont sur des terres privées et les 82 hectares restants se trouvent dans le parc régional Crippen. - On trouve de nombreux bâtiments historiques dans le parc, comme les anciens chalets de l'USC qui se trouvent dans le Davies Orchard; certains de ces chalets sont dans un piètre état et leur rénovation pourrait nécessiter des investissements importants. Le parc régional Crippen a une concession de plan d'eau. - Plusieurs associations et organismes sans but lucratif qui utilisent actuellement ces terres; les permis d'occupation, les ententes de partenariat, etc. devront être négociés. Des jardins collectifs ou communautaires pourraient être aménagés dans les parcs nationaux. - L'une des principales raisons pour laquelle Parcs Canada a accepté de s'engager dans l'étude de faisabilité est que l'endroit permettrait d'atteindre une clientèle urbaine. Le parc Crippen est le seul endroit de l'île qui accueille de nombreux visiteurs.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*. Inclure une composante marine : 25 m dans l'anse Snug et Deep Bay et 200 m à l'extérieur.

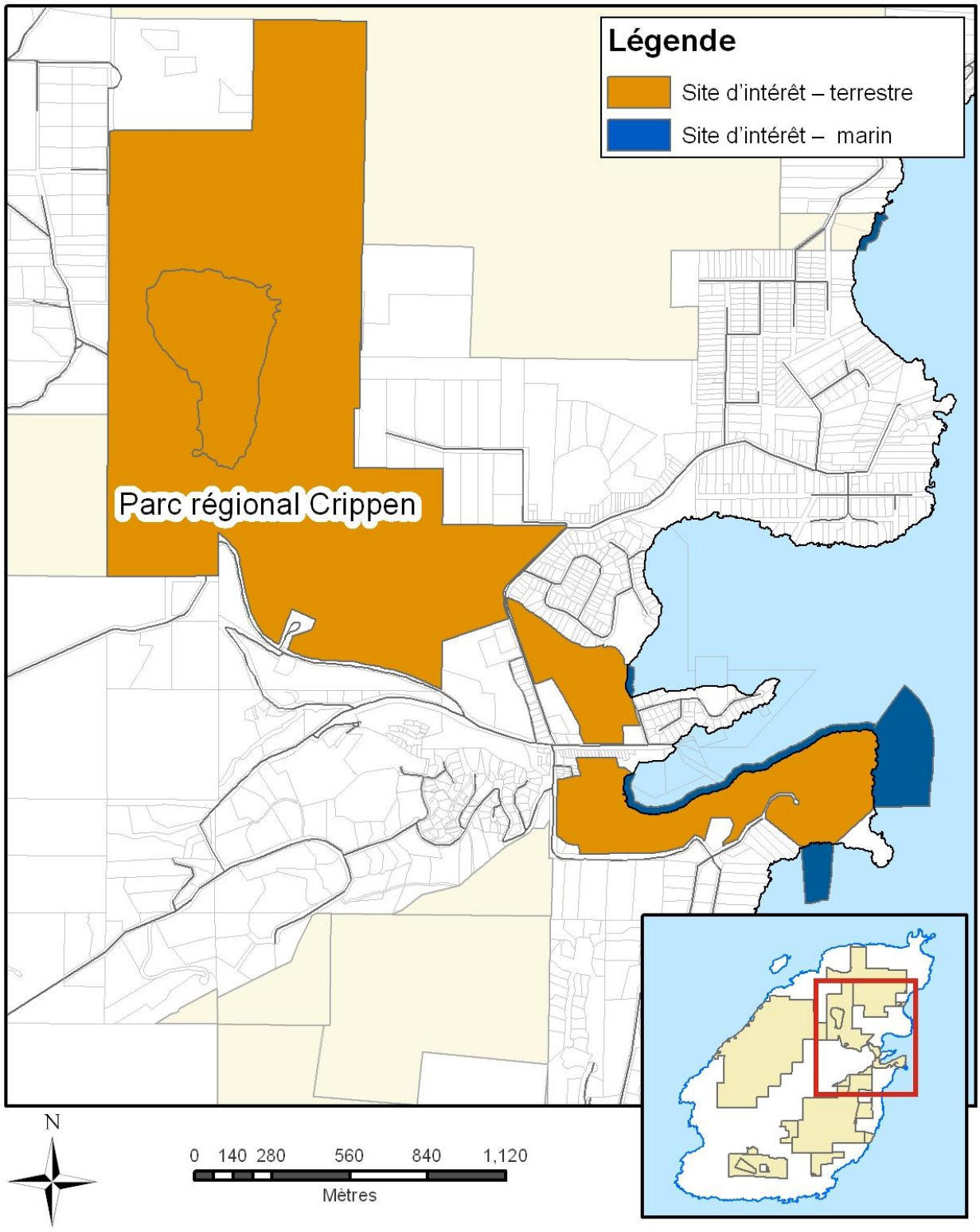
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parc régional Crippen
N
0 140 280 560 840 1,120
Mètres

Fond de fiducie : Réserve naturelle Fairy Fen

La réserve naturelle Fairy Fen possède des valeurs naturelles exceptionnellement élevées. On y trouve l'un des marais les plus rares de l'ensemble des systèmes écologiques du sud de la Colombie-Britannique. On y trouve des plantes comme le thé du Labrador, le millepertuis faux-mouron et la tourbière à canneberges. Elle est entourée d'une aire boisée composée de thuya géant, d'aulne rouge, d'érable grandifolié et de pin tordu latifolié.

La réserve naturelle Fairy Fen est peut-être trop fragile pour soutenir la présence de visiteurs, mais ses caractéristiques naturelles seraient propices à la mise en œuvre d'un programme d'interprétation hors site.

Propriétaire	Islands Trust Fund
Type de terre	Réserve naturelle Islands Trust Fund
Taille	18 hectares
Possibilités pour le voyageur	- À l'instar de Fairy Fen, l'Islands trust Fun est un écosystème fragile et tout développement pour les visiteurs devra être envisagé avec précaution et les possibilités d'interprétation hors-site devraient être considérées.
Valeurs écologiques	- Tout le secteur présente des valeurs écologiques élevées et très élevées. - On y trouve l'un des marais rares les moins perturbés et les plus diversifiés sur le plan biologique de tout le sud de la Colombie-Britannique, ainsi que des forêts jeunes et matures. - On trouve dans le marais des plantes comme le thé du Labrador, le millepertuis faux-mouron, la tourbière à canneberges ainsi qu'une grande variété de carex et de mousses. - Entièrement composée d'écosystèmes fragiles.
Cotation de Parcs Canada	Très haute priorité
Analyse initiale des tenures	S/O
Considérations opérationnelles	- Zone de protection particulière (zone 1) – devrait être considérée pour ses secteurs écologiquement fragiles. - Un plan de gestion actuellement élaboré à l'Islands Trust Fund devrait tirer à sa fin en l'été 2011.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

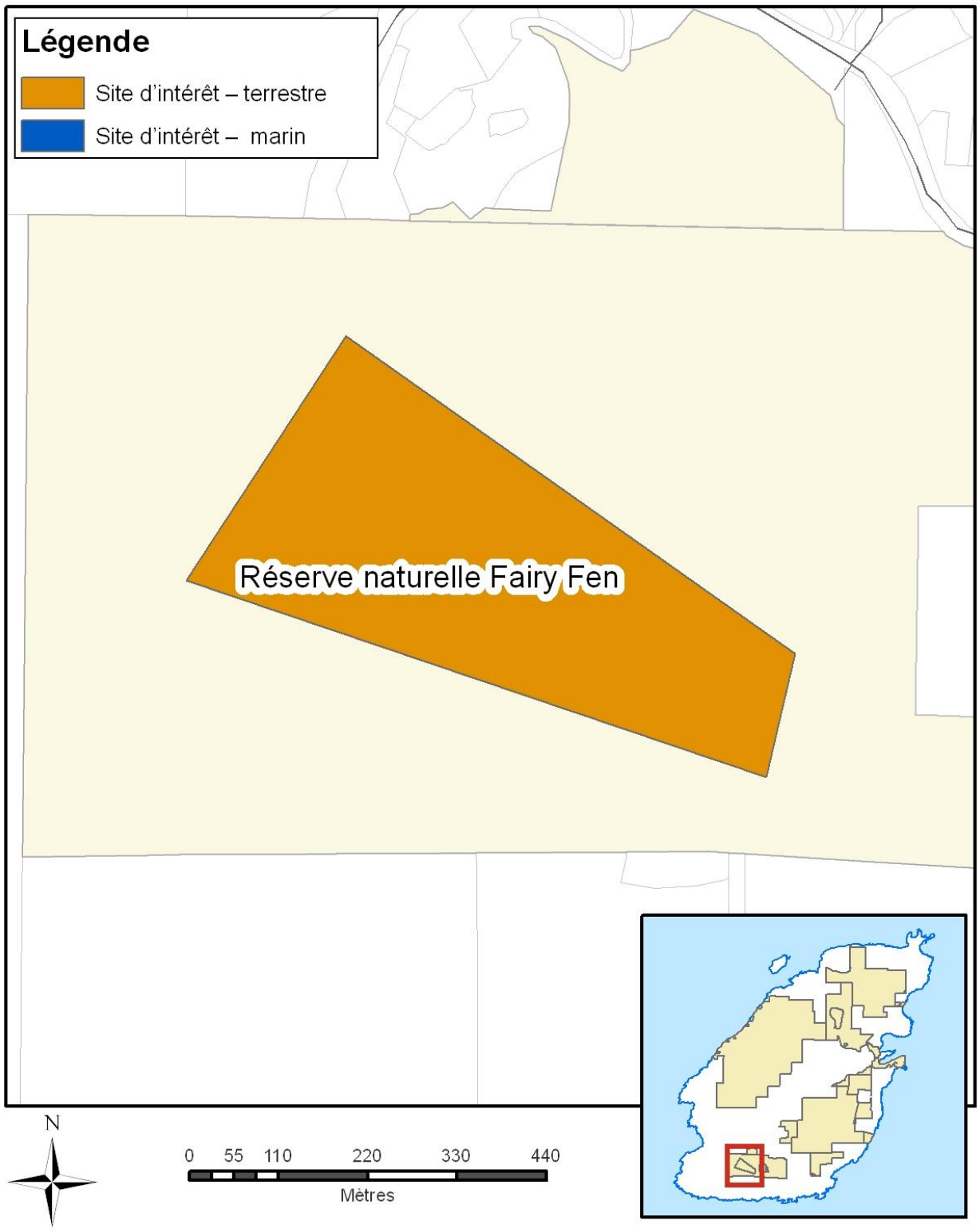
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Réserve naturelle Fairy Fen
N
0 55 110 220 330 440
Mètres

Islands Trust Fund : Réserve naturelle Singing Woods

La réserve naturelle Singing Woods constitue un habitat important pour les espèces de poissons comme la truite fardée. S'y trouvent les eaux d'amont de deux ruisseaux, le Davies Creek et le Dorothy Creek, qui approvisionnent en nutriments les populations de poisson en aval. Le secteur sert également de corridor faunique à la réserve écologique Bowen Island, au parc régional Crippen et au lac Josephine.

La réserve naturelle Singing Woods accueille des visiteurs pour la marche et l'appréciation de la nature.

Propriétaire	Islands Trust Fund
Type de terre	Réserve naturelle Islands Trust Fund
Taille	9 hectares
Possibilités pour le voyageur	- Les activités qu'on y pratique actuellement sont la marche et l'appréciation de la nature.
Valeurs écologiques	- 91 % du secteur présente des valeurs écologiques élevées et très élevées. - Constitue un important corridor écologique pour la réserve écologique et le bloc 3 – Valhalla. - Écologiquement fragile, on y trouve les cours supérieurs de deux ruisseaux : le Davies Creek et le Dorothy Creek. - Ses ressources halieutiques observées, comme la truite fardée, présentent une très grande valeur; ses cours d'eau fournissent les populations de poissons en nutriments en aval. - La communauté végétale du site est dominé par le douglas de Menzie, le thuya géant, la pruche de l'Ouest, l'érable grandifolié et l'aulne rouge. On y trouve également quelques populations anciennes de douglas de Menzie. - Les principales espèces du sous-étage de la forêt sont la fougère épée, le salal, le mahonia à nervures saillantes, l'airelle à petites feuilles et la mousse (*Hylocomium Splendens*). - Forte proportion d'écosystèmes fragiles. - Une parcelle entière de terre appartient à la catégorie des écosystèmes figurant sur la liste rouge.
Valeurs culturelles	Les sites archéologiques présents sur le site feraient l'objet de recherches plus approfondies.
Cotation de Parcs Canada	Haute priorité
Analyse initiale des tenures	La municipalité détient une emprise sur la partie nord de la propriété.
Considérations opérationnelles	- Un plan de gestion a été élaboré pour la réserve naturelle en 2000. Le plan prévoit tenir des consultations avec plusieurs groupes d'intérêt. Le plan fait état de la nécessité d'interagir continuellement avec les groupes d'intérêt afin d'assurer une surveillance et une gestion appropriées. Les mesures clés énoncées dans le plan touchent notamment les réclamations visant l'ancien chemin d'exploitation forestière et le retrait de la végétation non indigène (le houx). - La municipalité a une emprise donnant accès à la partie nord de la propriété.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

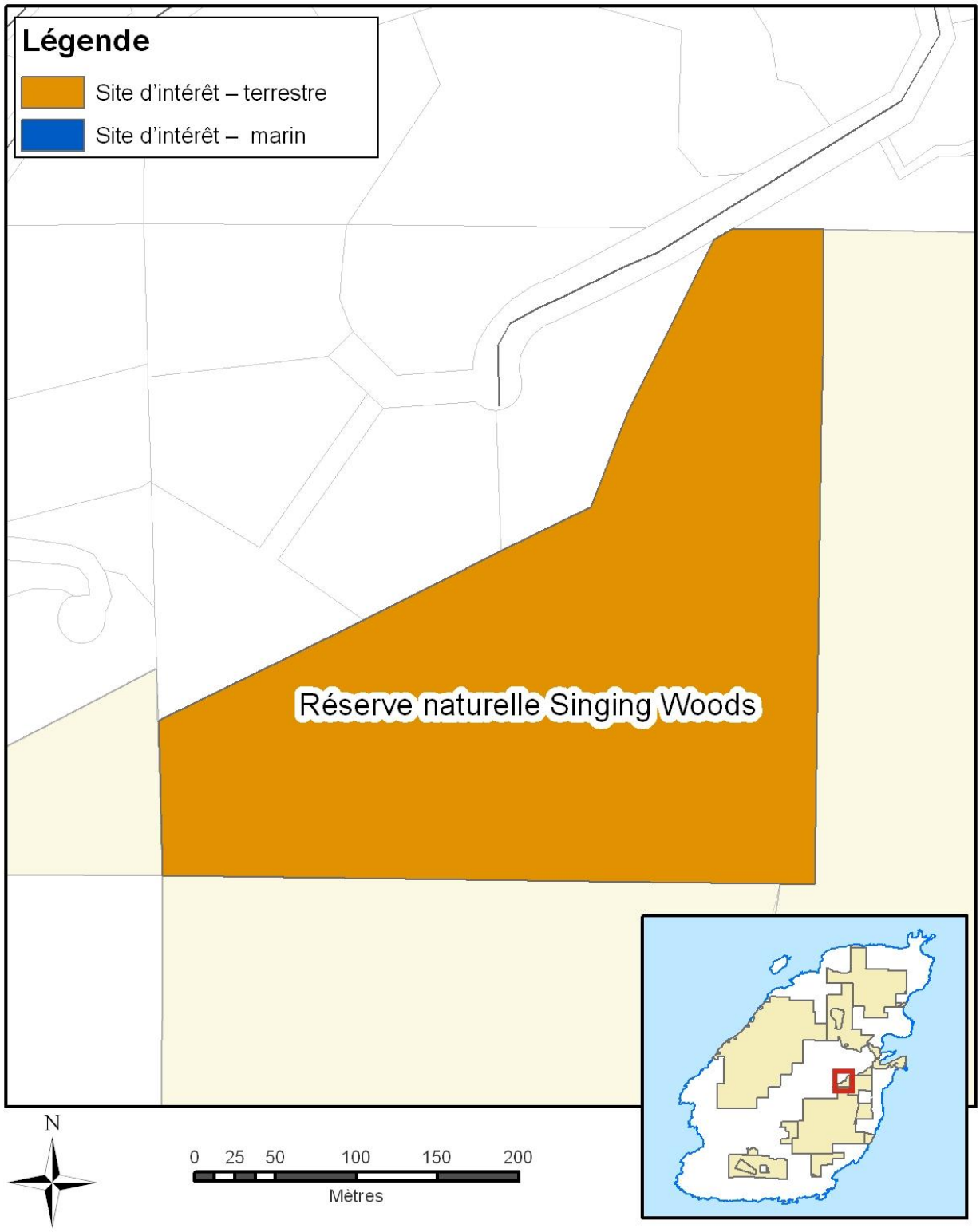
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Réserve naturelle Singing Woods
N
0 25 50 100 150 200
Mètres

Parcs municipales de l'île Bowen : parc Quarry at parcs du corridor de Davies Creek

Les terres municipales de l'île Bowen favorisent la connectivité écologique.

Parc Quarry

Le parc Quarry offre aux visiteurs la possibilité de faire de la marche, du vélo et de l'équitation dans des sentiers à usage multiple.

Propriétaire	Municipalité de l'île Bowen
Type de terre	Parc municipal
Taille	8 hectares
Possibilités pour le voyageur	- Aménagement de sentiers de marche et à usage multiple.
Valeurs écologiques	- Le parc offre une connectivité écologique.
Cotation de Parcs Canada	N'est pas coté séparément; la priorité accordée au bloc 6 de la Couronne est très élevée.
Analyse initiale des tenures	S/O
Considérations opérationnelles	- Des infrastructures y ont été aménagées, y compris des sentiers et des ponts et s'y trouvent des œuvres d'art sculptées dans la pierre et un jardin de mousse. - La municipalité de l'île Bowen a recommandé à Parc Canada d'étudier la possibilité d'inclure ces terres au projet.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

Parcs du corridor de Davies Creek

Propriétaire	Municipalité de l'île Bowen
Type de terre	Parcs municipaux
Taille	11 hectares
Cotation de Parcs Canada	N'est pas coté de manière indépendante; le bloc 3 de la Couronne est au rang des priorités élevées.
Analyse initiale des tenures	S/O
Considérations opérationnelles	- La municipalité de l'île Bowen a recommandé à Parcs Canada d'envisager l'inclusion de ces terres au projet. - Dans le Concept préliminaire de parc, ces terres à proximité du bloc 3 de la Couronne étaient désignées terres de parc municipal.
Recommandation	Inclure dans le *Concept de parc révisé*.

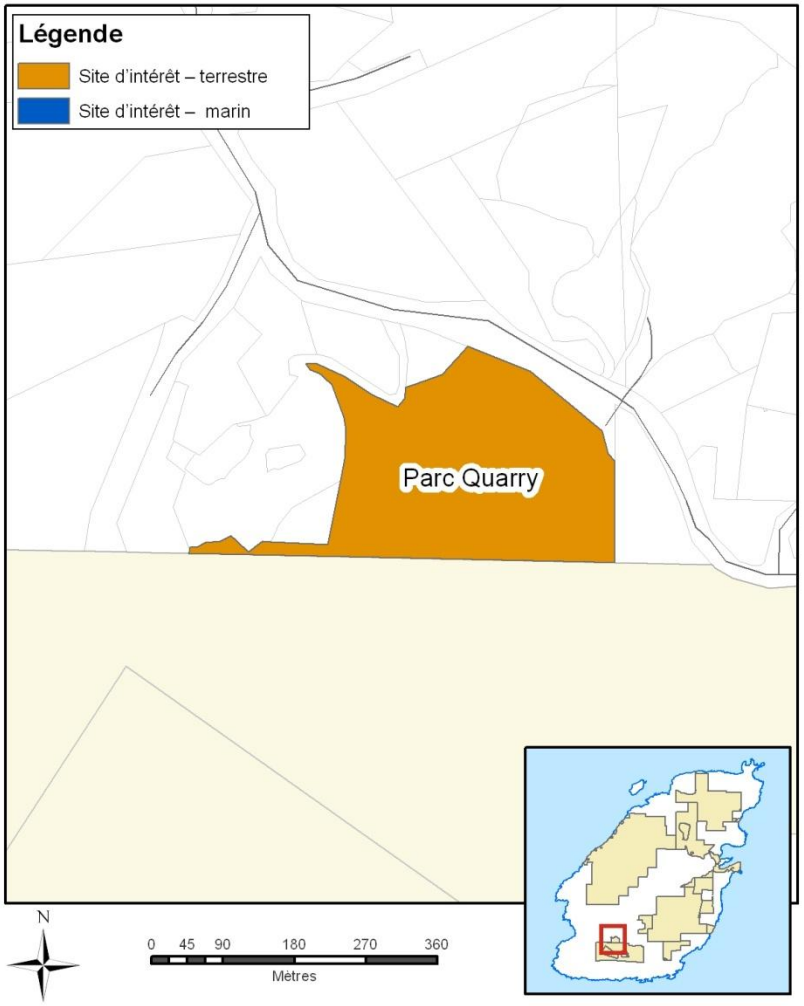
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parc Quarry
N
0 45 90 180 270 360
Mètres

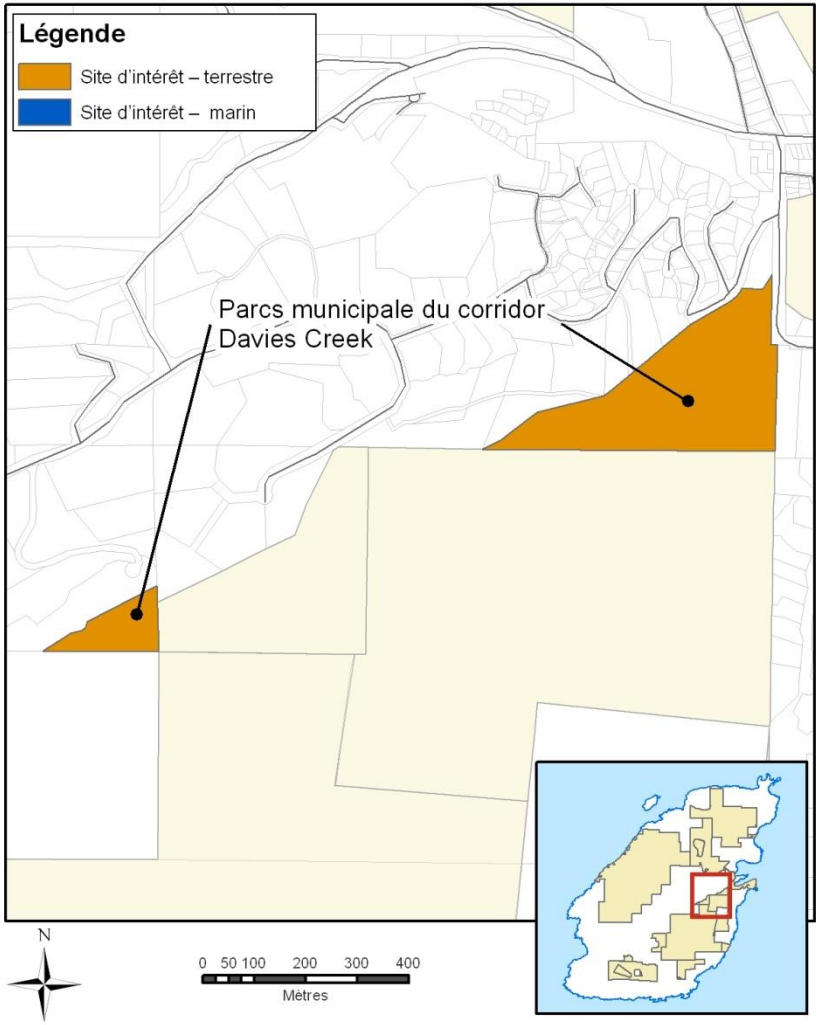
Légende
Site d'intérêt – terrestre
Site d'intérêt – marin
Parcs municipale du corridor
Davies Creek
N
0 50 100 200 300 400
Mètres

Parc municipal de l'île Bowen : Seymour Landing

Le parc municipal Seymour Landing et la zone intertidale adjacente sont à l'étude, mais ils ne sont pas encore considérés comme des zones d'intérêt.

Propriétaire	Municipalité de l'île Bowen
Type de terre	Parc municipal
Taille	0.43 hectares (terrestre); 0.25m hectares (25m marine); 0.67 hectares (25m+ marine)
Cotation de Parcs Canada	Aucune cote.
Analyse initiale des tenures	Installations d'adduction d'eau
Considérations opérationnelles	- La municipalité de l'île Bowen a recommandé à Parcs Canada de continuer à envisager l'inclusion de ce parc et de la zone intertidale adjacente. - Il faudra procéder à une évaluation pour déterminer l'état du milieu marin et du milieu terrestre ainsi que leur valeur écologique et culturelle. - Cette baie servait autrefois au déchargement des billes. - La baie Seymour revêt de l'importance pour la municipalité de l'île Bowen, comme en fait foi le plan communautaire officiel. La municipalité y conserve un terrain de stationnement à l'appui de postes de mouillage et d'un petit quai. - Le parc municipal n'est adjacent à aucune des zones d'intérêt.
Recommandation	Si la collectivité appuie le concept de réserve de parc national, procéder à une évaluation de la propriété et de la zone intertidale adjacente.

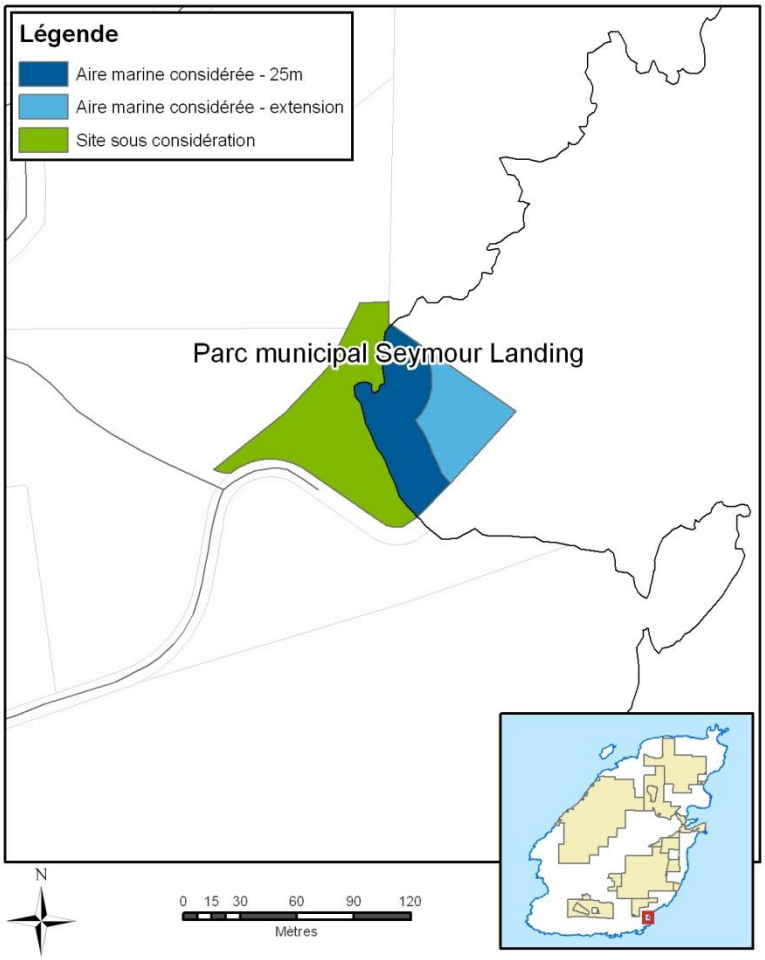

Réserve de Bluewater Shoreline

La réserve de Bluewater Shoreline a été intégrée dans le *Concept préliminaire de parc* mais on n'envisage plus de l'intégrer aux terres de réserve de parc national.

Propriétaire	Province de la Colombie-Britannique
Type de terre	Réserve Shoreline (terre de la Couronne)
Taille	3 hectares
Considérations opérationnelles	- Il existe très peu de possibilités pour les visiteurs. - Des sections de la réserve de Bluewater Shoreline sont maintenant des terres privées. Ces propriétés privées n'ont pas été incluses dans le Concept de parc préliminaire. La réserve de Bluewater Shoreline se divise en trois segments. - La réserve ne donne pas accès au Mount Gardner qui n'est accessible que par les voies d'eau ou par des propriétés privées.
Recommandation	Retirer cette réserve de la proposition.

Islands Trust Fund : Réserve naturelle David Otter

La réserve naturelle David Otter a été incluse dans le *Concept préliminaire de parc*, mais elle n'est plus prise en compte à la demande de la famille qui a fait don de la terre à l'Islands Trust FUND.

Propriétaire	Islands Trust Fund
Type de terre	Réserve naturelle Islands Trust Fund
Taille	3 hectares
Valeurs écologiques	- Secteur qui présente le moins de valeur écologique élevée et très élevée. - Faible valeur écologique par - unité (40 %). - Essentiellement composé de forêts matures de pruche de l'ouest et de thuya géant. - Contient deux collectivités écologiques figurant sur la liste bleue.
Valeurs culturelles	La présence de sites archéologiques pourrait nécessiter des recherches plus approfondies.
Cotation de Parcs Canada	Priorité modérée.
Analyse initiale des tenures	La municipalité de l'île Bowen détient une servitude de conservation.
Considérations opérationnelles	- Il n'existe aucun accès public à la réserve; l'accès est possible par des terres privées. Les donateurs s'opposent à l'inclusion de cette portion de terre dans la proposition de parc national.
Recommandation	Ne pas prendre cette réserve naturelle en considération.

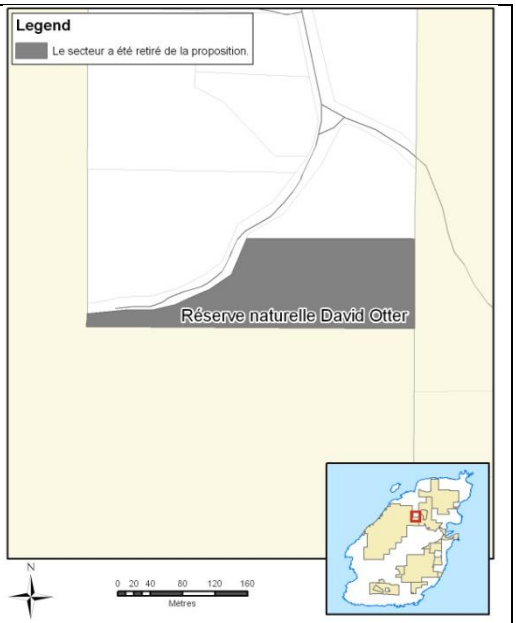

10. CONSIDÉRATIONS OPÉRATIONNELLES

La désignation de terres de réserve de parc national sur l'île Bowen exige le soutien de la collectivité et des Premières nations et il faut en outre que la proposition soit conforme au mandat de Parcs Canada et qu'elle soit réalisable sur le plan opérationnel. Dans la présente section, nous examinerons plusieurs aspects clés de la proposition et des recommandations qui ont été formulées et nous présenterons la position de Parcs Canada à cet égard.

Secteurs d'intérêt

Les endroits relevés présentent un intérêt pour Parcs Canada, mais il ne s'agit pas de frontières définitives. Des ajustements seront apportés éventuellement si la proposition parvient à l'étape des négociations. Ces ajustements répondraient aux exigences établies aux termes des tenures, aux besoins en développement de la collectivité et aux intérêts des parties concernées. Si la collectivité appuie la proposition, une analyse détaillée des propriétés sera effectuée afin d'établir toute nouvelle exigence au titre des tenures, comme l'obligation de retirer certaines terres du projet les terres qui ne sont pas compatibles avec les dispositions de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Outre les aspects soulignés dans le présent document et dans le *Concept de parc révisé,* trois thèmes devront être examinés de plus près : l'acquisition de propriétés privées, le parc régional Crippen et les secteurs d'intérêt marins.

Achat de propriété privée

Tout au long de l'évaluation de faisabilité, bien des gens et des organisations, y compris la municipalité de l'île Bowen ont indique que Parcs canada devrait envisager l'achat de quelques terres privées stratégiques sur la base du consentement du vendeur et de l'acheteur. Il convient de souligner qu'aucune forme de financement ne permet l'acquisition de terres privées pour le moment.

Si après négociations on appuie l'achat de terres privées sur la base du consentement du vendeur et de l'acquéreur, les terres de réserve de parc national désignées devront avoir une grande valeur sur le plan écologique et pour le visiteur.

Parc régional Crippen

Malgré les divergences d'opinion, le parc régional Crippen continue d'être un élément essentiel du concept de parc, en partie du fait qu'il présente une grande valeur naturelle et récréative ainsi que des possibilités de partenariat et une remarquable facilité d'accès pour les visiteurs. De l'avis de Parcs Canada, les terres de réserve de parc national sur l'île Bowen ne seraient pas viables sans le parc régional Crippen.

Secteurs d'intérêt marin

Les secteurs d'intérêt marins ont obtenu un solide soutien en général. La municipalité de l'île Bowen a également indiqué que nous devrions envisager le prolongement de la frontière marine jusqu'à l'anse Snug. Au cours des consultations concernant l'évaluation de faisabilité, plusieurs secteurs marins ont été relevés par des experts et diverses organisations (Annexe F). Ces recommandations vont au-delà de ce qui est inclus dans le secteur d'intérêt. Parcs Canada a inclus uniquement les secteurs marins adjacents aux terres à l'étude dans le cadre de l'élaboration du concept de parc. Les secteurs marins qui font partie d'une réserve nationale de parc ne restreindront pas les droits d'accès reconnus aux terres privées.

Dans le *Concept de parc révisé,* les secteurs marins s'étendent à 200 mètres de la plupart des terres côtières à l'étude. Cette distance permet à Parcs Canada d'assurer la protection des zones intertidales et de gérer l'utilisation qu'on en fait selon les besoins. Lorsqu'aucune zone d'habitat ne sera relevée, l'étendue du secteur marin sera réduite à 25 mètres. Les eaux du bloc 1 de la Couronne (Mount Gardner) dont la zone d'intérêt s'étend au-delà de 200 m en direction du canal Hutt fait exception, car il s'agit d'un habitat important pour le sébaste et la pieuvre ainsi que pour l'éponge silicieuse.

Gestion des parcs

Un seul parc

L'île Bowen se situe dans la même région naturelle que la réserve de parc national des Îles-Gulf. Par conséquent, les préoccupations et les possibilités seront dans bien des cas similaires. Il ne serait pas avantageux de gérer les deux parcs séparément. Le fait de gérer les Îles-Gulf et l'île Bowen comme s'il s'agissait d'une seule et même entité améliorerait d'autant l'expertise et l'efficacité du personnel.

Dans l'éventualité où ces terres de réserve étaient désignées parc national, l'île Bowen bénéficierait d'un personnel dévoué de Parcs Canada pour assurer les diverses fonctions qui s'y rattachent (p. ex., l'accueil des visiteurs, la conservation des ressources, la maintenance des actifs et les services de surveillance); les terres sur l'île Bowen feraient cependant partie de la réserve de parc national des Îles-Gulf.

Organisme consultatif local

L'île Bowen aurait sont propre conseil consultatif qui dispenserait des conseils au sujet des terres qui feraient éventuellement partie du parc de l'île. Le conseil assurerait également la gestion de la réserve de parc national des Îles-Gulf. La structure et la composition des membres du conseil consultatif seraient établies par voie de négociations.

Considérations autochtones

Le soutien des collectivités et des Premières nations est essentiel à l'amorce des négociations. Les collectivités prévoient la tenue de consultations avec la Première nation Squamish. Le *Concept de parc révisé* peut être modifié à la suite de ces consultations.

Réclamations au titre des traités

Certains membres de la collectivité de l'île Bowen ont fait part de leurs préoccupations concernant les réclamations au titre des traités et les répercussions éventuelles de ces réclamations sur les terres de l'île Bowen. Toutes les terres de la Couronne peuvent faire l'objet de réclamations au titre des traités et les terres et les eaux de l'île de Bowen ont été définies comme des secteurs d'intérêt à l'issue de traités signés par deux communautés des Premières nations depuis le début des années 1990.

Des lettres et des articles ont été envoyés au journal *Bowen Island Undercurrent* soulignant que le parc régional Crippen est actuellement une propriété en fief simple du district régional du Grand Vancouver et qu'il peut faire l'objet de revendications territoriales autochtones. Toutefois, les terres du parc régional Crippen font partie du territoire sur lequel la nation Squamish affirme avoir des droits, y compris le droit d'exploiter les ressources et d'organiser des activités culturelles.

Si une réserve de parc national était établie, les Premières nations Squamish pourraient discuter des terres du parc régional Crippen par l'entremise du processus de traité. Si une partie du parc suscite de l'intérêt, Parcs Canada entamerait des discussions avec les Premières nations Squamish afin de considérer attentivement la possibilité de répondre à leurs demandes, notamment en ce qui touche les indemnisations, le développement économique ou le transfert d'autres terres en remplacement de celles de Crippen.

Vu que le parc régional Crippen est considéré comme un élément fondamental des terres de réserve de parc national sur l'île Bowen pour attirer la clientèle urbaine, nous aimerions maintenir une partie de cette réserve de parc. Notre priorité serait de protéger l'intégrité écologique du parc régional Crippen et d'assurer son accessibilité afin que les futures générations de Canadiens puissent en profiter.

11. RECOMMANDATIONS VISANT LE *CONCEPT DE PARC RÉVISÉ*

Nous présenterons dans cette section les recommandations formulées au sujet du *Concept de parc révisé* en nous fondant sur les résultats des études techniques, des consultations et de la recherche menée après la présentation du concept initial.

Recommandations

Clarifier le processus d'établissement et mieux illustrer le concept de parc :

- Démontrer comment les idées et les considérations en ce qui touche l'évaluation de faisabilité, les négociations, l'établissement, la planification de la gestion intérimaire et la planification de la gestion sont prises en compte à toutes les étapes du processus d'établissement.
- Donner des exemples de la manière dont les autres parcs fonctionnent afin d'illustrer les énoncés dans le *Concept de parc révisé*.

Peaufiner les aspects suivants à l'étude :

- Retirer la réserve naturelle David Otter et la réserve de Bluewater Shoreline.
- Ajouter les terres Lieben; inclure une zone marine d'intérêt de 25 m.
- Élargir la terre à l'étude dans le bloc 6 – Radar Hill.
- Réduire l'aire marine d'intérêt de 200 m à 25 m à l'embouchure de l'anse Snug, mais faire en sorte que les 25 m restant pénètrent plus profondément dans l'anse.
- Élargir la zone marine d'intérêt devant Crippen à Deep Bay.
- Élargir la zone marine d'intérêt du Mount Gardner.

Clarifier les « indispensables » de Parcs Canada:

- L'inclusion du parc régional Crippen est une composante essentielle à toute une gamme d'activités que l'on souhaite offrir aux visiteurs.
- Les terres de réserve du parc national seraient gérées en tant que partie intégrante de la réserve de parc national des Îles-Gulf.
- Un conseil consultatif local serait établi à l'île Bowen afin d'assurer que les points de vue des gens de la localité au sujet des terres de réserve de parc national soient pris en compte

12. PROCHAINES ÉTAPES

Le Canada et la Colombie-Britannique reconnaissent l'importance d'obtenir l'appui de la municipalité et des Premières nations pour créer une réserve de parc national à l'île Bowen. Les deux ordres de gouvernement se sont engagés à collaborer avec les autres administrations concernées pour évaluer la faisabilité de la proposition avant de prendre une décision sur la tenue de négociations au sujet de la création de la réserve.

Si le concept de réserve de parc national reçoit un appui suffisant et si les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada décident de passer à la prochaine étape, cela voudra simplement dire que la proposition est prête à passer à l'étape des négociations. Les différentes étapes du processus de création de la réserve de parc sont expliquées ci-dessous.

S'il y a du soutien pour le concept de réserve de parc national, vos commentaires, ainsi que ceux des intervenants, des partenaires et des Premières Nations contribueront au rapport d'évaluation de faisabilité soumis aux différents niveaux de gouvernement à des fins de considération.

S'il y a aucun soutien pour le concept de réserve de parc national, nous n'apporterons aucun changement au présent document et l'évaluation de faisabilité prendra fin.

Vos commentaires sont les bienvenus

Le présent rapport est préliminaire et il fait le résumé des résultats d'évaluation obtenus jusqu'à présent. Vos réactions et commentaires sont les bienvenus.

Veuillez soumettre vos commentaires par le 15 octobre 2011.

Vos commentaires sur ce *Rapport d'évaluation préliminaire* nous aideront à mieux comprendre les problèmes non résolus et à prendre les mesures pour les atténuer.

RÉFÉRENCES

Le présent rapport se fonde sur les rapports et les évaluations de faisabilité antérieures et il comprend des extraits de ces rapports visant la création éventuelle d'un parc national sur l'île Bowen. Les ressources utilisées sont notamment :

La commission de consultation et de planification de l'île Bowen (*Bowen Island Advisory Planning Commission*). Le 23 mars 2011. Une réserve de parc national pour l'île Bowen : examen et recommandations (*A National Park Reserve for Bowen Island: Review and Recommendations*). Rapport au conseil municipal de l'île Bowen.

Brent Mahood. Le 24 mars 2011. Plan sur le concept de réserve de parc national : Commentaires du personnel (*National Park Reserve Concept Plan: Staff Comments*). Rapport au conseil municipal de l'île Bowen.

Dunster & Associates Environmental Consultants Ltd. Novembre 2000. Les terres de la Couronne : Un inventaire et une évaluation des ressources et des valeurs (*The Crown Lands of Bowen Island: An Inventory and Assessment of Resources and Values*).

District régional de la région métropolitaine de Vancouver. Juillet 1988. Plan conceptuel préliminaire pour le parc régional Crippen (*Concept Plan for Crippen Regional Park draft*).

Sous-comité technique de la zone verte. 1992. Rapport sur la zone verte de l'île Bowen (*Bowen Island Green Zone Report*).

Comité consultatif Greenways. Le 24 mars 2011. Commentaires préliminaires sur le concept de Parc) – Parcs Canada et principes directeurs proposés. (*Comments Preliminary Park Concept – Parks Canada and Proposed Guiding Principles*. Rapport au conseil municipal de l'île Bowen.

Islands Trust Fund. Mai 2007. Plan de gestion de la réserve naturelle David Otter (*Management Plan for David Otter Nature Reserve*). Préparé par : Taara Environmental.

Islands Trust Fund. Octobre 2000. Plan de gestion pour la réserve naturelle Singing Woods (*Management Plan for Singing Woods Nature Reserve*) par Pottinger Gaherty Environmental Consultants.

Lions Gate Consulting. Juillet 2011. Évaluation de l'impact social de la création éventuelle d'une réserve de parc national sur l'île Bowen (*Social Impact Assessment of the Potential for National Park Reserve Lands on Bowen Island*).

Lions Gate Consulting. Le 28 janvier 2011. Évaluation de l'impact économique de la création éventuelle d'une réserve de parc national sur l'île Bowen (*Economic Impact Assessment of the Potential for National Park Reserve Lands on Bowen Island*).

McAllister Opinion Research. 2011. Enquête par sondage à l'île Bowen : point de vue de la localité sur la réserve de parc national proposé (*Bowen Island Poll: Local Perspective on the Proposed National Park Reserve*).

Personnel du parc de la région métropolitaine de Vancouver. Le 27 septembre 2010. Parc régional Crippen (*Crippen Regional Park*). Informations compilées par le bureau du secteur de l'Ouest (West Area Office).

Comité consultatif communautaire sur le parc national. Le 4 avril 2011. Rapport sur la consultation de la collectivité au sujet de la réserve de parc national sur l'île Bowen (*Bowen Island National Park Reserve Community Consultation Report*).

Comité consultatif sur le parc national. Le 1er avril 2011. Rapport au conseil de la municipalité de l'île Bowen (*Report to BIM Council*).

Comité consultatif sur le parc national/participants à la mission intrainsulaire. Le 22 septembre 2010. Rapport sur la mission intrainsulaire à la réserve de parc national des Îles-Gulf (*Report on Inter-Island Mission To Gulf Islands National Park Reserve*), les 8 et 9 septembre. Le rapport comprend les questions, les possibilités et les préoccupations.

Parcs Canada. Le 27 novembre 2010. Atelier sur les concepts : rapport sommaire : une évaluation de faisabilité pour les terres de réserve de parc national sur l'île Bowen (*Summary Report: A Feasibility Assessment of the Potential for National Park Reserve Lands on Bowen Island*). Disponible sur demande, en anglais seulement.

Parcs Canada. Le 3 novembre 2010. Atelier sur l'établissement de la vision : rapport sommaire : une étude de faisabilité sur le potentiel des terres de réserve de parc national sur l'île Bowen (*A Feasibility Assessment of the Potential for National Park Reserve Lands on Bowen Island*). Disponible sur demande, en anglais seulement.

Parcs Canada. Septembre 2010. Ce que nous avons entendu dire : consultations publiques – phase 1 : une évaluation du potentiel des terres de réserve de parc national sur l'île Bowen (*What We Heard: Phase 1 Public Consultations: A Feasibility Assessment of the Potential for National Park Reserve Lands on Bowen Island*). Disponible sur demande, en anglais seulement.

Parcs Canada. Février 2010. Une évaluation des propriétés sélectionnées sur l'île Bowen en vue de leur inclusion potentielle dans la réserve de parc national des Îles-Gulf (*An Assessment of Select Properties on Bowen Island For their Potential Inclusion in Gulf Islands National Park Reserve*. Auteur : W.D. Henwood. Coastal British Columbia Field Unit. Sidney, C.-B. Non publiée.

Parcs Canada 2008. Évaluation du secteur central en vue de l'acquisition / l'administration des terres (*Core Area Assessment for Land Acquisition/Land Stewardship*). Réserve de parc national des Îles Gulf. Parcs Canada, Sidney, C.-B. Non publiée.

Division des parcs de la région de la Coté Sud et des activités récréatives de plein air (*South Coast Region Parks and Outdoor Recreation Division*). Novembre 1983. Plan directeur du parc provincial Apodaca (*Apodaca Provincial Park Master Plan*). Ministère des Terres, des Parcs et de l'Habitation, province de la Colombie-Britannique. Approuvé en 1984.

ANNEXES

A. Sommaire des consultations publiques et des activités de sensibilisation organisées par le personnel de Parcs Canada et auxquelles il a participé.

Date	Activité	Lieu	Participation
Le 26 août 2010	Kiosque d'information sur l'île Bowen	Île Bowen	200
Le 28 août 2010	Kiosque d'information du Bowfest communautaire	Île Bowen	100
Le 30 août 2010	Séance d'information pour North Vancouver	North Vancouver	35
Le 31 août 2010	Séance d'information pour West Vancouver	West Vancouver	45
Les 8-9 sept. 2010	Mission intrainsulaire aux Îles-Gulf	Îles-Gulf	13
Le 2 octobre 2010	Séance d'information sur la mission intrainsulaire aux Îles-Gulf	Île Bowen	175
Le 16 octobre 2010	Séance portes ouvertes – Évaluation de faisabilité	Île Bowen	60
Le 3 novembre 2010	Atelier sur l'établissement de la vision	Île Bowen	32
Le 27 novembre 2010	Atelier sur les concepts Concepts	Île Bowen	25
Le 27 novembre 2010	Séance portes ouvertes sur les concepts et sur la vision	Île Bowen	125
Le 9 décembre 2010	Visite à l'Island Pacific School	Île Bowen	45
Le 9 décembre 2010	Visite à l'Island Discovery Learning Centre	Île Bowen	30
Le 22 janvier 2011	Séance portes ouvertes – Parc régional Crippen	Île Bowen	125
Le 5 février 2011	Séance d'information sur l'évaluation de l'impact économique	Île Bowen	160
Le 16 février 2011	Le groupe des mères (Mother's Group) de l'île Bowen	Île Bowen	7
Le 16 février 2011	Séance d'acceuil dans un pub local	Île Bowen	40
Le 26 février 2011	Séance d'information sur le concept préliminaire de parc	Île Bowen	190
Le 2 mars 2011	Séance d'information sur le concept préliminaire de parc	West Vancouver	30
Les 8-9 mars 2011	Visites à l'école de la collectivité de l'île Bowen	Île Bowen	315
		TOTAL	**1 752**

B. Aperçu des produits de communication

Produit	Type	Date
Fiches de renseignements sur l'île Bowen	Fiche de renseignements	Août 2010
Consultation des autochtones	Fiche de renseignements	Août 2010
Questions et réponses	Fiche de renseignements	Janvier 2011
Mise à jour du projet	Fiche de renseignements	Janvier 2011
Comprendre le processus	Fiche de renseignements	Février 2011
Présentation introductive de l'évaluation de faisabilité	Présentation en PowerPoint	Septembre 2010
Ce que nous avons entendu dire (*What We Heard*) – Consultations publiques - phase 1	Rapport	Septembre 2010
Site Web de l'île Bowen	Site Web	Août 2010 – en cours
Synopsis de la phase 1 des consultations	Rapport	Septembre 2010
Sommaire de l'atelier sur l'établissement de la vision	Rapport	Novembre 2010
Sommaire de l'atelier sur les concepts	Rapport	Novembre 2010
Sommaire de la porte ouverte sur la vision et les concepts	Rapport	Novembre 2010
Ce que nous avons entendu dire : discussions ouvertes sur le parc régional Crippen (*What We Heard: Open Space on Crippen Regional Park*)	Rapport	Janvier 2011
Évaluation de l'impact sur l'économie	Rapport	Février 2011
Évaluation de l'impact sur l'économie – Synopsis	Rapport	Février 2011
Concept préliminaire de parc	Rapport	Février 2011
Invitation à soumettre des idées concernant le parc Crippen (*Collaboration Ideas Welcome for Crippen Park*)	Article soumis à l'Undercurrent	Février 2011
Comprendre le rôle des Premières nations dans l'évaluation de faisabilité (*Understanding the Role of First Nations in the Feasibility Assessment*)	Article soumis à l'Undercurrent	Février 2011
Pourquoi cette hâte : Parcs Canada répond aux questions des insulaires (*Why the Rush: Parks Canada Responds to Islanders' Question*)	Article soumis à l'Undercurrent	Février 2011
Parcs Canada présente le concept de parc national (*Parks Canada Presents Concept for National Park*)	Article soumis à l'Undercurrent	Février 2011
Parcs Canada offre des possibilités d'emploi (*Parks Canada Offers a Variety of Job Opportunities*)	Article soumis à l'Undercurrent	Mars 2011
Concept de parc préliminaire prêt à recevoir les réactions et commentaires du public (*Preliminary Park Concept Ready for Public Input*)	Article soumis à l'Undercurrent	Mars 2011
Les caractéristiques naturelles particulières de l'île Bowen valent la peine d'être protégées (*Unique Natural Features Make Bowen Worth Protecting*)	Article soumis à l'Undercurrent	Avril 2011

C. Liste des participants à l'atelier

Voici la liste des invités ayant participé à l'atelier élaboré et approuvé par le conseil municipal de l'île Bowen. Parcs Canada a invité huit représentants des groupes d'intérêts de l'extérieur. Le premier tableau présente les invités qui ont participé à un ou deux ateliers; le deuxième tableau présente les invités qui n'ont pas participé à l'atelier. Un invité additionnel a participé à l'atelier sur les concepts à titre de représentant de la Bowen Island Off Road Cyclists Association.

Invités et participants

Organisation	Participant
Intérêt personnel / pour les milieux marins	Adam Taylor
Eco-alliance	Brenda McLuhan
Bowen Island Improvement Association (association vouée à l'amélioration de l'île Bowen)	Bruce Howlett
Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP)	Chloe O'Loughlin
Nature Club (club de préservation de la nature)	Claudia Schaefer
Community Foundation	Colleen O'Neill
Particulier	Dr Hugh Freeman
Aquarium de Vancouver	Eric Solomon (vision)
Bowen Island Conservancy	Everhard van Lidth de Jeude
Bowen Island Arts Council	Jaqueline Massey
Bowen Island Horse Owners & Riders Association	Katherin Beaulieu / Dawn Riley (concepts)
Bowen Island Heritage Preservation Association	Marion Moore (vision) / Karen Wristen (concepts)
Outdoor Recreation Council of BC	Ray Pillman
Chambre de commerce	Paul Rickett
Particulier	Peter Arbuckle
Particulier / écoles	Sarah Haxby (concepts)
Île Bowen Golf Association	Spencer Grundy
Particulier	Stephen Foster
Le comité Greenways	Sue Ellen Fast
Community Housing Association	Tim Rhodes
True Green	Tim Wake (vision) / Barbara Wahler (concepts)

Invités n'ayant pas participé

Organisation	Participant
Particulier	Betsy Hodgins
Particulier / promoteur	John Reid
Young Naturalists Club de la Colombie-Britannique	Kristine Webber
Environmental Educators Provincial Specialist Association de la Colombie-Britannique	M. Robinson
Université Simon Fraser – Faculté de l'éducation	M. Zandevliet
North Shore Hikers	Président
S.U.C.C.E.S.S.	Selow Lee
Bowen Off Road Cyclists Association	Dan Cowan (invité à la séance sur les concepts seulement)

D. Aperçu des consultations auprès des parties intéressées

Date	Activité	Méthode	Lieu
Le 25 août 2010	Présentation du projet aux propriétaires de l'île Bowen	Réunion	Vancouver
Le 25 août 2010	Présentation du projet au personnel des parcs de la région métropolitaine de Vancouver	Réunion	Burnaby
Le 26 août 2010	Parcs Canada/comité consultatif sur le parc national de l'île Bowen (*Bowen Island National Park Council Committee* (NPCC))	Réunion	Île Bowen
Le 26 août 2010	Réunion introductive publique regroupant la municipalité de l'île Bowen, le NPCC et la communauté de l'île Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 28 août 2010	Participation de Parcs Canada au Bowfest	Kiosque	Île Bowen
Le 10 sept. 2010	Rencontre avec les propriétaires fonciers de l'île Bowen	Réunion	Vancouver
Le 14 sept. 2010	Rencontre avec les propriétaires fonciers de l'île Bowen	Réunion	Vancouver
Le 22 septembre 2010	Présentation du projet à BC Ferries	Téléphone	S/O
Le 23 sept. 2010	Parcs Canada/NPCC	Réunion	Vancouver
Le 28 sept. 2010	Visite de terrain de Crippen avec le personnel des parcs de la région métropolitaine de Vancouver	Réunion	Île Bowen
Le 8 oct. 2010	Parcs Canada/NPCC	Réunion	Vancouver
Le 28 oct. 2010	Rencontre avec BC Ferries et le comité consultatif des traversiers de l'île Bowen (*Bowen Island Ferries Advisory Committee)*	Réunion	Île Bowen
Le 1er nov. 2010	Conversation téléphonique avec l'adjoint administratif du député John Weston	Téléphone	S/O
Le 15 nov. 2010	Réunion du conseil municipal de l'île Bowen – présentation de la vision préliminaire	Réunion	Île Bowen
Le 17 nov. 2010	Réunion avec BC Lands afin d'amorcer l'analyse de la tenure des terres	Réunion	Surrey
Le 9 déc. 2010	Réunion sur les composantes marines	Réunion	Vancouver
Le 9 déc. 2010	Présentation aux élèves de l'Island Pacific School	Réunion	Île Bowen
Le 9 déc. 2010	Présentation aux étudiants de l'Island Discovery Learning Centre	Réunion	Île Bowen
Le 13 déc. 2010	Atelier sur les concepts et activité portes ouvertes - conseil municipal de l'île Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 12 janv. 2011	Réunion avec le NPCC	Réunion	North Vancouver
Le 13 janv. 2011	Réunion avec le comité consultatif sur le parc national de l'île Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 18 janv. 2011	Réunion avec le personnel des parcs de la région métropolitaine de Vancouver	Réunion	Vancouver
Le 20 janv. 2011	Réunion du conseil municipal de l'île Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 26 janv. 2011	Forum portant sur la baie Howe	Réunion	Gibsons
Le 1er févr. 2011	Réunion avec le comité consultatif sur le parc national de l'île Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 2 févr. 2011	Réunion avec le comité des parcs de la région métropolitaine de Vancouver (Metro Vancouver Parks Committee)	Réunion	Burnaby
Le 28 févr. 2011	Réunion du conseil municipal de l'île Bowen – présentation du concept préliminaire de parc	Réunion	Île Bowen
Le 15 mars 2011	Réunion avec le directeur municipal de la région métropolitaine de Vancouver	Réunion	Burnaby
Le 21 mars 2011	Réunion avec la GRC – détachement de Bowen	Réunion	Île Bowen
Le 21 mars 2011	Réunion avec le Bowen Island Fish and Wildlife Club	Réunion	Île Bowen
Le 6 avril 2011	Réunion avec le personnel de l'Islands Trust Fund	Réunion	Victoria

E. Réponse de Parcs Canada aux recommandations de la municipalité de l'île Bowen sur les terres

	Concept préliminaire : inclus	Concept révisé : inclus	Argumentaire de la municipalité	Réponse de Parcs Canada
Actifs de la municipalité				
Vieux magasin général et Boulevard Cottage	Non	Non inclus. L'achat des actifs peut être pris en considération lors des négociations	Possibilité de relocaliser la bibliothèque ailleurs. Le soutien financier pour les installations communautaires. Accueil des visiteurs, services d'orientation, d'information et programmes d'éducation. Maintien de l'intégrité du patrimoine. Services d'information aux visiteurs partagés.	Selon Parcs Canada, toute acquisition doit se fonder sur les besoins mis en évidence du parc national. Si besoin il y a, les propriétés comme la bibliothèque ou toute nouvelle installation feront partie du processus de négociation.
Quai municipal de l'anse Snug	Non		Soutien financier des installations communautaires. Point d'entrée au parc. Installation pour l'accueil et les programmes d'éducation maritime des visiteurs. Accès/connectivité avec la partie continentale.	
Quais du Mount Gardner	Non		Soutien financier pour les installations communautaires. Point d'entrée au parc. Accès pour les visiteurs à Sunshine Coast.	
Terres municipales				
Parc Quarry	Oui	Oui	Soutien financier aux installations communautaires. Connectivité écologique.	A été intégré au *Concept préliminaire de parc.* Fait toujours partie du *Concept de parc révisé.*
Terres Lieben	No	Oui	Patrimoine culturel. Expérience enrichissantes pour les visiteurs. Front de mer.	Inclus dans le *Concept de parc révisé.* Possibilité d'une entente de partenariat avec le conseil des arts de l'île Bowen en ce qui a trait aux activités et programmes d'éducation qui pourront être offerts au visiteur.
Bloc 6 de la Couronne - Radar Hill	Non	Oui	Connectivité. Protection des bassins versants. Besoin d'une étude plus approfondie sur les aires d'exclusion pour les besoins de l'industrie et de la collectivité.	Tout le bloc 6 – Radar Hill est maintenant inclus, à l'exception des terres à proximité de la tenure de la carrière et du droit de passage afférents.
Parcs du corridor de Davies Creek	Oui	Oui	Connectivité du parc régional Crippen aux terres de la Couronne. Corridor pour la faune sauvage. La population du secteur devra être à nouveau consultée avant qu'ils ne soient intégrés à la réserve de parc national.	Inclus dans le *Concept de parc préliminaire,* à l'instar des terres de parc municipal adjacentes au bloc 3 de la Couronne. Également inclus dans le *Concept de parc révisé.*
Parc Seymour Landing	Non	Non	Point d'entrée au parc possible, assorti d'un quai pour passagers. Attraits pour les visiteurs et accès à la mer. Ancrage maritime. La population du secteur devra être à nouveau consultée avant son intégration à la réserve de parc national.	Zone à l'étude. Une évaluation est nécessaire afin d'assurer que la propriété répond aux critères de Parcs Canada en matière de terres et d'eaux à regrouper sous les parcs nationaux du Canada. Cette évaulation servira à déterminer si cette zone peut être considérée.

	Concept préliminaire : inclus	Concept révisé : inclus	Argumentaire de la municipalité	Réponse de Parcs Canada
Terres municipales				
Bande de Bluewater	Oui	Non	Points d'accès côtier et riverain. Extension de l'aire marine du Mount Gardner. La population du secteur devra être à nouveau consultée avant son intégration dans la réserve de parc national.	La réserve de Bluewater Shoreline a été incluse dans le *Concept préliminaire de parc.* Elle n'a cependant pas été marquée; la carte a été corrigée le 11 avril 2011. Selon l'évaluation initiale de la tenure, des portions de la réserve du littoral sont maintenant privées. La réserve Shoreline n'est pas reliée au Mount Gardner non plus. Or, les visiteurs ne pourraient y accéder que par la voie maritime ou par les terres privées. Les commentaires reçus dans le cadre des consultations indiquent également que bien des résidents de Bluewater n'appuient pas l'idée d'un parc. C'est pour cette raison que la réserve n'a pas été incluse dans le *Concept de parc révisé.*
Lots de la Couronne au nord de Collins Ridge	Minimal	Non	Connectivité à des points chauds de la biodiversité marine (nouveau). Accès par le littoral. La population du secteur devra être à nouveau consultée avant son intégration dans la réserve de parc national.	L'évaluation initiale de la tenure indique que seule une petite partie du littoral appartient encore à la Couronne. Inclus dans le *Concept préliminaire de parc* et dans le *Concept de parc révisé* également.
Quai de la Couronne au Mount Gardner	Non	Non	Sentier côtier/accès par le littoral. Possibilité d'expansion du quai et des installations. La population du secteur devra être à nouveau consultée avant son intégration dans la réserve de parc national.	Le quai du Mount Gardner, propriété de la Couronne, n'est pas inclus dans le projet. Il présente peu de valeur pour Parcs Canada et il n'est pas relié à aucune des terres à l'étude. L'inclusion de ce secteur poserait des problèmes de transport et serait une source de préoccupations pour les résidents. Le quai du Mount Gardner n'est pas inclus dans le *Concept de parc révisé.*
Aires marines				
Zones de conservation de milieux marins – baie Howe	S/O	S/O	Conservation de milieux marins. Examen de la possibilité d'inclure ces zones dans l'aire marine nationale de conservation.	On n'envisage pas pour le moment de créer une aire marine nationale de conservation (AMNC) à la baie Howe. L'évaluation de faisabilité examine seulement la possibilité d'une composante marine associée aux terres de réserve de parc national.
Enjeux				
Aire marine de l'anse Snug	Des portions situées à 200 m	Des portions situées à 25 m et à 200 m	Toute étude visant la création d'une zone marine à l'anse Snug doit être compatible avec les services de transport actuels, les installations de rejet des eaux usées et les futurs besoins de la collectivité.	Réduite de 200m à 25 m sur les eaux face à l'anse Snug. Étendre l'aire marine de 25 m dans l'anse, en bordure du parc régional Crippen.
Terres privées	Non	Pourraient être prises en considération lors des négociations	Assujetties aux recommandations énoncées dans le rapport du Conseil. Le Conseil appuie l'expansion du concept du parc par l'achat (sur la base du consentement du vendeur et de l'acheteur) d'aires terrestres et marines qui renforcent la vision d'une réserve de parc national. La priorité devrait être accordée à l'accès aux zones côtières (sentiers, plages), à la protection des terres aux écosystèmes fragiles, à la protection des bassins versants et des points de captage d'eau, et enfin à la connectivité des sentiers à usages multiples entre les îles.	Aucun financement n'est disponible actuellement. La question de l'acquisition de terres privées est abordée dans le *Concept de parc révisé* (voir « Terres privées ». Si l'achat de terres privées sur la base du consentement du vendeur et de l'acheteur est soutenu aux termes des négociations, les terres en question devraient présenter un intérêt touristique et écologique important pour les terres de réserve du parc national proposées.

F. Aires marines soumises à l'examen de Parcs Canada

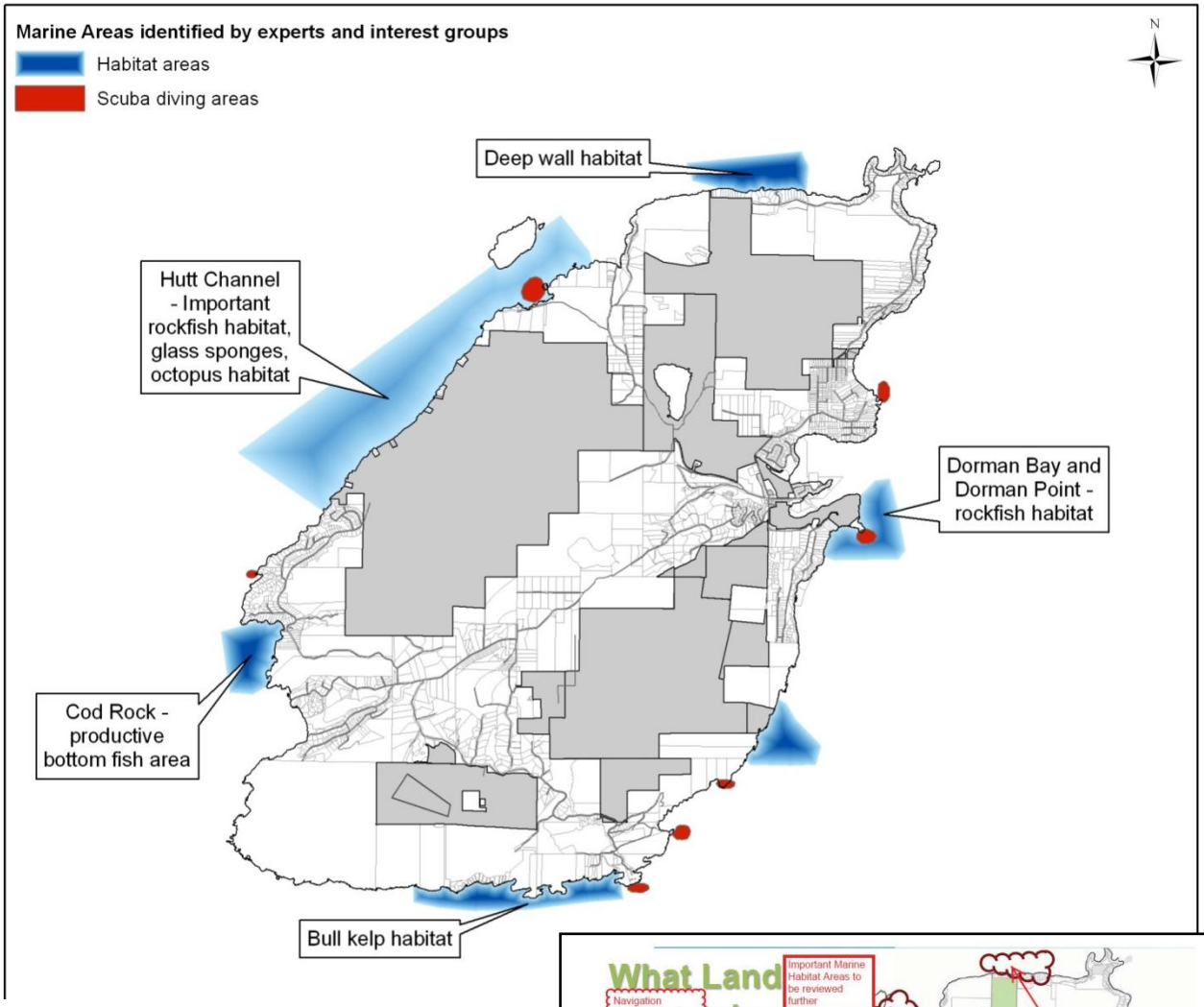

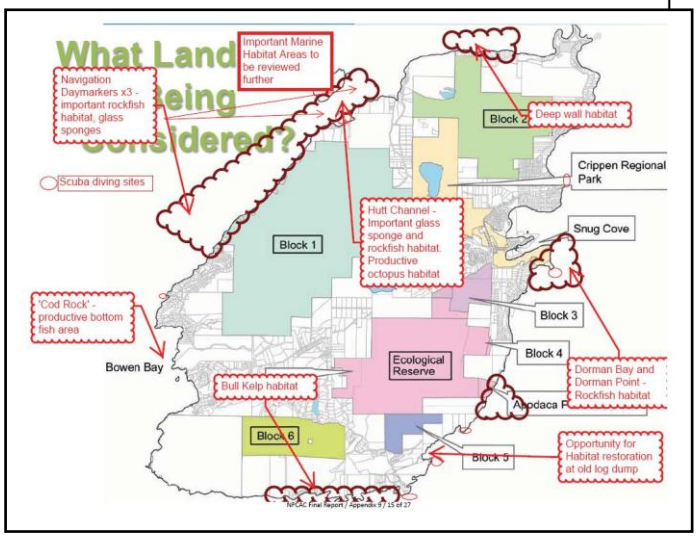

Soumettre la carte originale.